



**HAL**  
open science

**Choix individuels et impacts sur l'efficacité des politiques publiques. D'une meilleure compréhension de la décision individuelle pour informer les politiques publiques locales/urbaines**

Véronique Flambard

► **To cite this version:**

Véronique Flambard. Choix individuels et impacts sur l'efficacité des politiques publiques. D'une meilleure compréhension de la décision individuelle pour informer les politiques publiques locales/urbaines. Economies et finances. Université de Lille, 2023. tel-04275216

**HAL Id: tel-04275216**

**<https://univ-catholille.hal.science/tel-04275216>**

Submitted on 23 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Choix individuels et impact sur l'efficacité des politiques publiques

Flambard, Véronique

---

Date de soutenance: 01-10-2019

Identifiant LEM : HDR2019-02

[Accéder au document](#)





Université de Lille - LEM (UMR CNRS 9221)  
Dossier pour l'Habilitation à Diriger des Recherches  
Sous la direction de : Hubert Jayet (Professeur à l'Université de Lille)

## **Choix individuels et impacts sur l'efficacité des politiques publiques**

*D'une meilleure compréhension de la décision individuelle pour informer  
les politiques publiques locales/urbaines*

Mars 2019

Véronique Flambard

Résumé :

Ce mémoire pour la HDR s'intéresse aux comportements humains et à leurs impacts sur l'efficacité des politiques publiques locales ou urbaines. Il analyse les causes de l'intervention de l'État et ses conséquences.

Les défaillances de marché se manifestent dans le cadre de la production de biens publics, en présence d'asymétrie informationnelle ou d'externalités. Ces défaillances peuvent être corrigées par des politiques publiques.

L'évaluation de la performance des politiques mises en place complète l'évaluation d'impact. Elle participe d'un souci d'atteinte des objectifs souhaités, de bonne allocation des ressources et de participation sociale citoyenne (comprendre les politiques pour lesquelles on vote). Pour saisir de manière globale les impacts de ces politiques, il faut souvent s'intéresser aux mécanismes directs et indirects déclenchés et analyser les comportements individuels.

La partie prospective de ce mémoire se tourne davantage vers les comportements, en particulier à partir de l'économie comportementale. Cette dernière suggère d'autres modes de l'intervention publique, basés sur des incitations comportementales, des *nudges*, conçus pour que chacun œuvre à l'intérêt commun. Les évaluations de ces nouvelles formes de politiques publiques sont encore balbutiantes.

Ces thématiques sont au cœur de mes travaux en économie publique (urbaine/locale).

Mots-clefs : politiques publiques; évaluation de la performance; économie urbaine; information ; risque ; comportements individuels et collectifs.

## Table des matières

Remerciements .....	5
Partie 1 : Introduction .....	6
Section 1. Résumé du parcours : approches et objets de recherche .....	6
Section 2. Économie publique locale et urbaine .....	8
Section 3. L'évaluation d'impact .....	8
Section 4. Comprendre les comportements pour améliorer la performance des politiques publiques..	9
Section 5. Collaborations scientifiques.....	9
Section 6. Résumé de la production scientifique depuis 1999 .....	10
Section 7. Autres activités liées au métier de chercheur .....	11
Section 8. Principales perspectives pour les 5 à 10 prochaines années .....	13
Partie 2. Travaux présentés pour l'habilitation à diriger des recherches.....	13
Introduction .....	13
Section 1. Mieux comprendre les faillites de marché et y remédier.....	16
1.1 Quartiers en voie de paupérisation et d'exclusion : politique de la ville .....	17
1.2 Risque d'exclusion sociale. Logement abordable et aides au logement.....	18
1.3 Inadéquation logement-emploi .....	20
1.4. Autres acteurs de la lutte contre les défaillances de marché : les ONG .....	23
Section 2. Caractéristiques individuelles et contexte.....	23
2.1 Asymétrie d'information .....	24
2.2. Asymétrie entre les participants et politiques de discrimination positive.....	25
2.3 Risque .....	26
2.4 Confiance, efficacité et politiques publiques .....	26
Section 3. Perspectives de recherche.....	27
3.1 Politiques urbaines : vers des villes intelligentes et durables .....	29
3.2 Gain de l'information personnalisée.....	33
3.3 Leviers d'action en matière de comportements collectifs : production versus prévention .....	34
3.4 Rôle des normes sociales comme adjuvant à l'efficacité des politiques publiques .....	38
3.5 Agenda de recherches et perspectives .....	39
Section 4. Activités d'enseignement et de recherche .....	49
4.1 Enseignement et expériences professionnelles .....	49

4.2 Bourses et distinctions .....	50
4.3 Articles publiés.....	50
4.4 Article dans ouvrage collectif .....	51
4.5 Articles à soumettre.....	52
4.6 Articles/travaux en cours .....	52
4.7 Autres publications et documents de travail.....	52
4.8 Rapports .....	53
4.9 Communications .....	53
4.10 Activités d'administration de la recherche.....	54

## Remerciements

Je suis reconnaissante pour la formation que j'ai reçue dans les universités par lesquelles je suis passée, au premier chef celle offerte par mes directeurs de mémoire et thèse. Je souhaite exprimer ma gratitude à l'Institut catholique de Lille et au LEM (UMR CNRS 9221) qui m'offrent un environnement de travail stimulant et m'ont permis de rédiger ce mémoire. Je remercie mes collègues dans leur ensemble pour les opportunités d'échange autour de questions économiques ou sociétales. Merci à mon conjoint et à mes enfants pour leur compréhension, quand le travail a empiété sur la vie familiale, à Céline et Martin pour leur relecture attentive.

Je remercie sincèrement et chaleureusement mon garant, Hubert Jayet, d'avoir accepté de prendre le temps de m'accompagner et de me lire.

Enfin, je vous remercie Mesdames et Messieurs les rapporteurs et membres du jury de l'HDR, d'avoir accepté ce rôle et lu ce mémoire.

## Partie 1 : Introduction

### Section 1. Résumé du parcours : approches et objets de recherche

Mes travaux de recherche s'inscrivent de manière générale en économie de l'analyse des décisions publiques, à travers les thèmes de défaillances de marché, de production de biens publics et d'externalités. Pour beaucoup, ils relèvent de l'économie publique locale et/ou urbaine. Mon approche a essentiellement été appliquée. J'ai abordé la question des politiques optimales, en tenant compte du calcul économique des agents, des phénomènes d'asymétrie d'information ou de risque. Je me suis aussi penchée sur les impacts des politiques publiques.

Cet intérêt est né notamment avec mes cours d'économie publique et de l'environnement à l'université. Ma première expérience de recherche au sein d'un laboratoire (Paris 1 et l'École centrale Paris, sous la direction de Paul Zagamé, Katheline Schubert et Olivier Baumais) a confirmé mon intérêt pour l'analyse économique comme aide à la décision publique. Mon mémoire de DEA comportait une partie théorique (modélisation des canaux de diffusion des politiques entre pays) et un aspect empirique (simulations d'impact de taxes carbone à partir d'un modèle d'équilibre général calculable). Lors de cette première expérience j'ai aussi pris conscience des synergies possibles au sein d'un laboratoire de recherche.

Si j'avais réalisé ma thèse à Paris 1, j'aurais sans doute poursuivi ces travaux en taxation et énergie, mais le goût d'étudier à l'étranger m'a amené au Québec. J'y ai démarré un nouveau projet autour de l'élaboration d'appels d'offres de contrats optimaux pour l'État ou ses administrations avec des méthodologies très différentes, à savoir la théorie et l'économétrie des enchères. Les approches mobilisées étaient celles de la théorie des jeux et l'économétrie non paramétrique. L'Université du Québec à Montréal m'a permis de rencontrer des professeurs qui poussaient leurs étudiants à développer leurs propres thèmes de recherche, une rigueur académique et à être exigeant. Investir un nouveau champ a été chronophage mais aussi très formateur. J'ai été encadrée par Pierre Lasserre et Pierre Mohnen. J'ai poursuivi ces recherches en postdoctorat avec Isabelle Perrigne et Quang Vuong à l'Université de Southern California, étudiant les contrats d'appels d'offres optimaux en présence d'asymétrie des fournisseurs.

Mon premier poste à l'Université MacEwan comportait une forte composante enseignement (8 cours de 45 heures par an, soit un service de 360 heures) avec des exigences de développement pédagogique important. J'avais également la responsabilité administrative de la coordination, cohérence et promotion des cours d'économie. Ces premières quatre années d'enseignante

chercheuse n'ont pas été très propices à la recherche et plutôt orientées vers le développement de compétences pédagogiques. C'est avec mon second poste, à l'Institut catholique de Lille, que j'ai pu développer un programme de recherches, dans un premier temps en recherche action et dans un second temps plus académique. Embauchée pour animer une chaire de recherche en habitat, je me suis orientée rapidement vers l'économie du logement. Les questions relativement opérationnelles sur lesquelles j'ai travaillé pendant ces trois années ont été : les caractéristiques de l'attractivité des zones d'emploi des Hauts-de-France, les choix résidentiels des ménages dans les Hauts-de-France, les politiques de rénovation urbaine et le choix du lieu de construction des logements par les employeurs, en considérant la distance au lieu de travail. Les productions scientifiques ont été des présentations, des notes de synthèse et des rapports destinés principalement aux financeurs de la chaire sur les trois années (à savoir la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'Épargne, ainsi que Vilogia et le Groupe 59/62, tous deux bailleurs sociaux des Hauts-de-France). Sur la question logement-emploi, la diffusion de connaissances était à destination d'un public plus large puisque l'objectif était de justifier un usage rationnel de l'argent récolté avec le 1 % logement.

À partir de 2008, j'ai occupé un poste d'enseignante chercheuse avec un service d'enseignement habituel dans les universités françaises (plus ou moins 190 heures par an), la responsabilité de deux années de master en management international, le suivi d'étudiants internationaux sortants et l'implication dans des instances d'animation de la recherche. J'ai alors décidé de continuer mes recherches en faisant des politiques du logement un champ d'application privilégié. Les corpus méthodologiques que j'ai mobilisés sont l'économie urbaine et les méthodes d'évaluation des politiques publiques. Mon travail a été en grande partie appliqué, j'ai utilisé différentes techniques d'économétrie paramétrique selon les questions étudiées (notamment les séries temporelles, les modèles à seuil, les modèles de variables qualitatives).

Étant donné les priorités stratégiques de mon université d'appartenance, mon programme de recherches à venir inclut des objets plus larges qui concernent la ville (territoire) intelligente, inclusive et durable, notamment dans une perspective de transition énergétique. J'ai aussi commencé à m'intéresser à l'économie comportementale et expérimentale.

## Section 2. Économie publique locale et urbaine

Les économistes ont plutôt sous-investi les questions de gestion publique locale, degré optimal de décentralisation et ses impacts ou de concurrence entre régions, regroupées sous le nom d'« économie publique locale » (Gilbert et Guengant (2002)). Il y a bien sûr eu des développements importants, surtout après les travaux de Tiebout (1956)<sup>1</sup>. Ma thèse de doctorat a porté sur la gestion publique de la sous-traitance de services municipaux, la réflexion du type de contrat, le découpage des missions et la rente informationnelle laissée aux prestataires.

L'économie urbaine a de nombreux points d'intersection avec l'économie publique locale. Elle cherche notamment à expliquer la production de biens publics locaux, les choix de localisation des ménages et des entreprises et le fonctionnement des marchés fonciers et immobiliers. Il existe de nombreuses recensions des travaux réalisés en France et ailleurs (ministère de l'Équipement (2006), Derycke (2009), la série *Handbook of regional and urban economics*).

L'économie du logement s'inscrit à la croisée de plusieurs champs de recherche que sont l'économie urbaine et régionale et l'économie publique locale, mais aussi d'autres domaines de recherche que sont l'économie spatiale, les finances publiques, l'environnement, le transport ou encore les migrations.

Nous avons situé ici nos intérêts autour de corpus fondamentaux (économie publique avec défaillances de marché, biens publics locaux, externalités, taxation/aide, justice et redistribution) et d'objets d'une focalisation (politiques de la ville, du logement). L'angle de recherche privilégié a souvent été celui de l'évaluation d'impact.

## Section 3. L'évaluation d'impact

Galdemar, Gilles et Simon (2012) définissent la performance d'une politique publique comme « l'atteinte d'objectifs ou de résultats attendus » avec une création de valeur qui passe par « l'optimisation des services rendus aux citoyens ». Les économistes s'intéressent à la performance principalement à travers la mesure d'impact et le concept de l'efficacité, voire de l'efficience.

Il existe de nombreuses méthodes d'évaluation des politiques publiques que je présenterai à la partie 2. Je les ai utilisées dans mes travaux (Flambard et Perrigne (2006), Flambard (2013), Flambard (2018) et Flambard (2019)). Une bonne partie de mon effort de recherche a porté sur

---

<sup>1</sup> Cet économiste a contribué à expliquer les dynamiques sur les marchés immobiliers résidentiels par l'offre de services publics locaux et d'équipements qui influence les valeurs immobilières et les niveaux d'impôts locaux. Les ménages, en fonction de leur niveau de revenu et préférence, vont choisir la localisation (« territoire club ») qui répond le mieux à leur attente. La mobilité résidentielle est expliquée en partie par ce phénomène dit de vote « par les pieds ».

un instrument majeur de la politique du logement, à savoir les aides au logement, et ses impacts sur les bénéficiaires.

#### **Section 4. Comprendre les comportements pour améliorer la performance des politiques publiques**

Les politiques publiques reposent sur des instruments qui visent à promouvoir ou à décourager des comportements. Une meilleure compréhension des comportements individuels d'une part, et collectifs d'autre part, permet d'améliorer les impacts des mesures publiques. Je citerai rapidement les thèmes étudiés jusqu'à présent (qui seront développés à la partie 2) et les recherches en cours et à venir (qui seront présentées à la section 3 de la partie 2).

Les déterminants microéconomiques des préférences, tels que l'attitude face au risque (Crainich, Eeckhoudt et Flambard (2014)), ou les préférences agrégées, comme la confiance dans la situation économique et nos dirigeants (Flambard et Vaillant (2014) et Vaillant et Flambard (2015)), influencent la performance des politiques menées.

De plus, les pouvoirs publics doivent composer avec la propension au changement de leurs citoyens. Ainsi, toute mesure devrait tenir compte de l'acceptabilité (projet à venir sur la transition énergétique) et la perception subjective des politiques par la population. L'influence de l'information disponible (Arrighi *et al.* (2019, en cours)), la manière de présenter les choses ou *framing* (projet entamé avec Le Lec et Romaniuc), les normes sociales (projet qui va démarrer avec Romaniuc) et les biais de subjectivité ont aussi des impacts sociétaux majeurs.

#### **Section 5. Collaborations scientifiques**

J'ai avant tout développé des collaborations au sein de mon laboratoire de rattachement et cosigné des articles avec des chercheurs des universités où j'étais en poste, même s'il y a aussi eu des coauteurs de l'extérieur.

Mon champ d'application privilégié est le logement. Aussi, je suis membre du réseau recherche habitat logement (REHAL), du European Network for Housing Research (ENHR) et pour ce dernier, du workshop Housing Economics.

En termes d'interaction avec la société, la Chaire de recherche en habitat m'a permis de vulgariser un certain nombre de résultats scientifiques quant à l'aide à la décision pour les trois domaines principaux sur lesquels j'ai été sollicitée, à savoir : la rénovation urbaine, l'accès à la propriété et le lien logement-emploi. Les réunions et comités de suivi m'ont permis d'être à l'écoute des préoccupations de différents acteurs du logement. Sur une plus courte période, la Chaire de recherche en capital humain, responsabilité et économie créative m'a aussi donné l'opportunité de coordonner et restituer auprès du financeur les recherches produites cette fois par une équipe.

## Section 6. Résumé de la production scientifique depuis 1999

Je résumerai à travers quelques indicateurs la production scientifique depuis la thèse de doctorat :

11 articles de revues à comité de lecture dont 5 écrits seule. La ventilation est la suivante :

catégorie 1 (CNRS), A (HCERES) : 1 article;

catégorie 2 (CNRS), A (HCERES) : 1 article;

catégorie 3 (CNRS), B (HCERES) : 5 articles;

catégorie 4 (CNRS), C (HCERES) : 1 article;

les 3 autres articles sont classés SCOPUS/Scimago.

1 article dans une revue professionnelle (Bulletin de l'abécédaire des institutions);

1 article dans un livre (*Handbook on the Economics of Leisure*);

2 études de cas publiées à la CCMP;

2 solutionnaires pour des livres d'introduction en microéconomie et macroéconomie;

5 rapports de recherche;

14 communications à des colloques;

2 articles doivent être resoumis prochainement.

J'ai aussi eu l'occasion de produire des rapports de recherche pour :

les commanditaires de la Chaire habitat (Caisse des dépôts et consignations, Caisse d'Épargne et bailleurs sociaux : Villogia et Groupe 59/62);

la Direction de la Mission interministérielle de la recherche-expérimentation (MIRE) et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la Santé (DREES);

J'ai enfin rédigé les rapports d'activités de la Chaire capital humain, responsabilité et économie créative (dont la BNP était le financeur).

## Section 7. Autres activités liées au métier de chercheur

En tant qu'enseignante chercheuse j'ai des activités qui impliquent la pédagogie, des tâches administratives ainsi que des responsabilités en lien avec l'animation ou la valorisation de la recherche.

J'ai commencé à enseigner lorsque j'étais en doctorat et j'ai poursuivi en postdoctorat. Durant la période sur laquelle porte la HDR, j'ai donné des cours au premier cycle universitaire (licence) : de statistiques en première année (University of Southern California et Université catholique de Lille), d'introduction et intermédiaires en microéconomie (MacEwan University), d'introduction à la macroéconomie (MacEwan University), d'économie internationale (MacEwan University et Université catholique de Lille), d'économétrie (Université catholique de Lille) et en économie de l'environnement et des ressources (Université catholique de Lille). Je suis engagée dans la matière dite laboratoire ouvert (Université catholique de Lille) qui implique des étudiants en fin de licence sur des projets de façon à ce qu'ils découvrent la recherche et commencent à s'y former.

Au niveau du cycle master, j'ai donné des cours en méthodes de recherche (Université catholique de Lille), commerce international et production (Université catholique de Lille), économie du logement (Université de Lille) et sur l'évaluation du risque pays (IESEG). J'ai aussi animé un cours à la formation continue en Corporate MBA d'affaires internationales (IESEG). Par ailleurs, j'ai réalisé des mobilités Erasmus/MIC à six reprises dans des universités partenaires.

Mes cours actuels sont *International Economics* (L2), *Aspects économiques du développement durable* (L3), *Research Methods* (M2), *Global Economics* (M1) et *Crise et équilibre* (M1). J'ai la responsabilité des *Invited Lectures* (M2) où je convie des intervenants étrangers sur un programme cohérent et évalue les travaux de fin de semestre des étudiants. Je coordonne également les mémoires de recherches pour la filière dont j'ai la responsabilité (*International Management* (M1 et M2)), et la rédaction se fait à cheval sur les deux années. L'Université catholique de Lille n'a pas de doctorat en économie, ce qui limite l'adossement de l'enseignement à la recherche sur des thèmes pointus. La matière de *Research Methods* permet de communiquer et partager l'enthousiasme pour la recherche aux étudiants. Dans certains cours, je choisis aussi des applications en lien avec mes recherches, par exemple pour *Crise et équilibre* les déterminants des fluctuations du marché immobilier. Dans le cours *Global Economics* est étudié la nouvelle économie géographique et ses applications aux décisions de localisation des entreprises. Le cours *International Economics* couvre l'impact des politiques douanières et autres barrières non tarifaires, ainsi que les politiques appropriées en cas de défaillances de marché/externalités.

Mes responsabilités pédagogiques dans le master *International Management* incluent notamment le respect du contenu des cours, le recrutement des enseignants et étudiants, la promotion, le suivi des alternants et visites en entreprises, la coordination des mémoires et de façon générale, la supervision des étudiants et enseignants. Il arrive que des étudiants choisissent d'appuyer leurs mémoires sur des données issues de leur entreprise, ce qui me permet de lier pédagogie, recherche et professionnalisation.

Je suis aussi une des responsables pédagogiques internationaux qui veillent sur les étudiants en échange à l'étranger (élaboration du programme, contrôle du rendu des pièces administratives et du bon déroulement du séjour) et accueillent les délégations des universités partenaires. Quelques-unes des rencontres avec ces universités portent sur les collaborations envisagées pour des projets pédagogiques joints ou des projets de recherche. C'est ainsi par exemple que j'ai noué des collaborations pour la pédagogie et la recherche avec l'université de Liverpool Hope, celle de John Moore et de Penn State New Kensington.

J'encadre chaque année une dizaine de mémoires de master.

Je suis membre élu du Conseil de laboratoire du LEM (UMR 9221). Je l'étais également durant le quinquennat précédent (UMR 8179) où j'ai fait partie d'un groupe de travail élaborant une charte « éthique » et révisant le règlement intérieur. Enfin, encore auparavant, j'étais membre du LABORES (URA CNRS 362). J'avais alors eu la responsabilité de coordonner l'axe économie régionale pour la rédaction du rapport quinquennal.

Depuis septembre 2016, je suis membre du Conseil de recherche de l'Institut catholique de Lille (les facultés et le centre hospitalier) et entre 2016 et juillet 2018 je l'ai été de celui de l'Université catholique de Lille (incluant l'ICL et les écoles d'ingénieurs et de commerce). Je suis par ailleurs coresponsable de l'animation de l'équipe de recherche de la FGES depuis septembre 2016 et vice-doyenne recherche depuis juillet 2018. Cela inclut la préparation des réunions d'équipe, la responsabilité du budget FGES pour la recherche, des séminaires internes et plus récemment celle de la constitution de groupes de travail transverses. Je fais notamment partie d'un groupe de travail sciences de l'ingénieur et sciences humaines sur les questions énergétiques (rencontres régulières et suivi des projets sur la précarité énergétique, modulation de la demande d'énergie et les villes intelligentes). Ce groupe est constitué d'ingénieurs de l'école HEI et de chercheurs en sciences sociales de l'Université catholique de Lille.

## Section 8. Principales perspectives pour les 5 à 10 prochaines années

Mes objectifs sont de poursuivre un programme de recherches qui s'inscrit dans l'axe du LEM : l'économie de la décision publique. Mon mandat de vice-doyenne ayant débuté en juillet 2018, je continuerai à m'impliquer dans l'animation de la recherche au sein de mon institution. Outre le suivi des mémoires de master depuis septembre 2008 et la participation au laboratoire ouvert, je coencadre depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015 la thèse de doctorat de Josias Kpoviessi qui est sous la direction de Nicolas Vaillant. La thèse porte sur les facteurs qui incitent les ménages à reporter leur consommation aux heures de pointe vers des périodes plus creuses pour diminuer le coût public (surinvestissement causé par les pics de consommation et externalités de pollution par le recours à des énergies polluantes thermiques). J'avais obtenu le cofinancement auprès de la MEL lors de l'appel à projets 2015. Nous avons recruté un étudiant externe; son but est de soutenir la thèse courant 2019.

L'obtention de l'habilitation à diriger des recherches me donnerait les moyens au sein du LEM (UMR CNRS 9221) de continuer à m'impliquer dans l'animation de la recherche et de pouvoir coencadrer ou encadrer des travaux en lien avec mon expertise. Seul le titre de HDR donne, en effet, la légitimité de diriger une thèse et il renforce celle de monter des projets collaboratifs, notamment pour répondre à des appels à projets de recherche.

## Partie 2. Travaux présentés pour l'habilitation à diriger des recherches

### Introduction

Nous sommes tous confrontés aux décisions publiques. Nous sommes des contribuables qui finançons par l'impôt sur le revenu et les taxes (locales, sur la consommation ou produits spécifiques), les services fournis par les différents paliers de l'État. Nous bénéficions de ces politiques. Nous sommes aussi des électeurs, des travailleurs, des consommateurs ou des producteurs dont les comportements et le bien-être dépendent en partie de ces décisions publiques. Aussi, économistes ou non, nous nous interrogeons sur le bien-fondé, l'efficacité, l'équité, l'efficience, l'acceptabilité ou la faisabilité des décisions publiques.

Les économistes justifient l'intervention publique au nom d'au moins trois motifs d'après Colliard (2007) : l'existence de monopoles naturels, la présence d'externalités ou de défaillances de marché (l'éducation, la santé ou le logement sont financés au motif qu'ils exercent des externalités positives de consommation) et la fourniture de biens collectifs ou tutélaires (exemples : la défense nationale pour les premiers et la culture pour les seconds). Croissant et Vornetti (2003) mettent en avant trois types de défaillances de marché. Les agents ne se coordonnent pas forcément bien et les marchés ne sont pas toujours en équilibre, ce qui peut justifier une politique de stabilisation économique. De plus, aucun mécanisme de marché

ne garantit que l'équilibre économique soit socialement désirable ou équitable. La justice sociale ainsi légitimerait une politique de redistribution. Enfin, en présence d'externalités l'intervention peut être motivée au nom d'une réallocation des ressources. Ces trois domaines, rappelés par Croissant et Vornetti (2003), reprennent la typologie de Musgrave (1959).

Toutefois, les détracteurs d'une intervention publique mettent en avant qu'elle cause des coûts supérieurs aux bénéfices engendrés. Aussi, l'analyse économique de l'intervention publique éclaire les décisions et le bon usage des fonds publics.

Le décret du 22 janvier 1990 a instauré le principe d'une évaluation des politiques publiques. L'évaluation est définie comme une démarche qui consiste à « rechercher si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus d'une politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés ». Elle nécessite de définir des critères tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'équité. La pertinence permet d'apprécier l'adéquation des objectifs globaux du programme aux besoins identifiés. L'efficacité met en relation les résultats obtenus par rapport aux objectifs recherchés. On englobe souvent aussi dans l'expression « inefficacité » des effets pervers générés par des politiques (tels que la trappe d'inactivité). L'efficience rapporte les résultats aux dépenses engagées. L'équité corrige des inégalités entre personnes ou groupes de personnes. Cette démarche d'évaluation a été recentrée sur la performance avec la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001. Avec cette réforme, le gouvernement est passé d'une logique de moyens à une de résultats. Les objectifs sont systématiquement déclinés en indicateurs qui mesurent l'efficacité pour le citoyen, la qualité pour l'usager et l'efficience pour le contribuable, selon Galdemar, Gilles et Simon (2012). Depuis la LOLF, cet intérêt pour l'évaluation revient fortement dans les agendas de recherche français (Erkel-Rousse (2014)), comme en témoignent de nombreux numéros spéciaux dans Annales d'économie et statistique (2002), Économie & prévision (2006, 2014, 2017, 2018) ou la Revue française d'économie (tous les ans). Fouquet (2013) relie aussi cet intérêt pour l'évaluation à la réforme de 2008 et à la création du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) en 2009.

Bureau, Mougeot et Studer (2010) rappellent les apports de la théorie économique à travers la prise en compte des incitations et des réponses des agents à ces incitations. La théorie de l'agence (Laffont et Tirole (1993)) peut notamment être mobilisée. L'asymétrie d'information joue un rôle à travers les effets de risque moral et d'antisélection, ou l'existence de rentes informationnelles. Des problèmes de passager clandestin se posent lorsque plusieurs autorités compétentes gèrent un projet, les unes comptant sur les autres pour le mener à bien. Aussi, pour évaluer l'action publique, Bureau, Mougeot et Studer (2010) défendent l'idée qu'il faut passer de l'activité aux résultats (*output* à *outcome*).

Dans le cadre de mes recherches, je me suis intéressée aux difficultés financières. Typiquement, la pauvreté est un déterminant majeur. Or, elle est sujette à des effets de seuils liés aux droits pour divers services (CMU, aides au transport, aides au logement...). La question de la coordination des politiques publiques sur ce sujet est importante. Elle entre notamment dans le cadre de la difficile gouvernance évoquée par Bureau, Mougeot et Studer (2010) dans les problèmes multi agents.

Ainsi, il va sans dire que l'analyse des politiques publiques dans le domaine du logement est pertinente, à la fois en raison des enjeux sociétaux et de son poids dans l'activité économique. Sur quels critères seront évaluées les politiques publiques? Quels sont les effets économiques de ces politiques? Comment les agents et les marchés répondent-ils à ces politiques? Ces dernières engendrent-elles des effets pervers? Si oui, lesquels? Ces politiques réussissent-elles à aider ceux qu'elles s'efforcent d'aider? À travers mes recherches, je me suis efforcée de répondre à un certain nombre de ces questions qui représentent un vaste champ de recherches. J'en balaierai quelques-unes en adoptant à la fois une présentation plus ou moins chronologique et un regroupement cohérent par thème. Auparavant, je présenterai rapidement les méthodes d'évaluation des politiques publiques dont Bozio (2014) résume les cadres d'application, avantages et limites. J'indiquerai, entre parenthèses, les travaux que je développerai à la suite.

Pour estimer l'impact d'une politique, il faut comparer la situation **sans** politique (sans « traitement ») et la situation **avec**. Or, en pratique quelqu'un bénéficie d'une politique publique ou n'en bénéficie pas, mais ne peut être dans les deux cas à la fois. Pour estimer l'impact du traitement, il ne suffit pas d'observer la situation ou le bien-être après, mais il convient d'inférer ce qui se serait passé sans traitement (la « situation contrefactuelle ») et de mesurer l'écart.

L'évaluation peut avoir lieu avant la mise en place de la politique, pour en ajuster les paramètres ou anticiper son incidence. Il faut alors simuler l'effet et le mesurer à l'aide d'un modèle approprié. Le modèle est calibré avec des paramètres issus d'autres études. J'ai réalisé ce genre d'évaluation *ex ante* pour mon mémoire de DEA (incidence fiscale de la taxe carbone) et dans Flambard et Perrigne (2006). L'évaluation peut aussi être *ex post*.

La première méthode, dite « d'expérimentation aléatoire » (*randomized experiment*), consiste à créer aléatoirement deux groupes, comme dans le cadre de protocoles médicaux : un groupe traité et un groupe non traité. Dans les cas où l'autosélection est forte (c'est-à-dire quand les sujets qui choisissent de bénéficier de la politique publique ont des caractéristiques différentes des autres individus), cette méthode est robuste mais elle est plus coûteuse en termes de moyens financiers et humains à mettre en œuvre. Pour cette raison cette méthode est utilisée sur des groupes bien précis, dans un cadre et environnement déterminés et ne se prête pas à

tous les cas de figure. Chabé-Ferret, Dupont-Courtade et Treich (2017) présentent de manière pédagogique cette méthode ainsi que les méthodes quasi expérimentales. Ludwig, Duncan et Pinkston (2005) l'utilisent pour évaluer l'impact des aides au logement (*voucher*).

La seconde méthode, dite « expérience naturelle », consiste à tirer profit de l'existence d'un groupe traité et d'un groupe de contrôle qui aurait des caractéristiques proches, mais ne bénéficierait pas de la politique publique. Une approche de différence en différence peut alors être utilisée comme dans Diao, Leonard et Sing (2017) qui ont évalué l'impact d'une nouvelle ligne de transport sur les prix immobiliers. Il est aussi possible d'utiliser des points de discontinuité de la politique pour comparer les individus de part et d'autre, comme dans Flambard (2019).

La troisième méthode consiste à apparier des sujets de manière statistique (*matching*, voir Rubin (1977)), à partir de la construction d'un score de propension mesurant la probabilité d'accéder à un dispositif de politique publique. Le score est calculé sur la base des caractéristiques de la personne, et non de son statut de bénéficiaire de la politique (voir Flambard (2019)). Cette méthode remplace le processus de tirage au sort des individus de la première méthode (expérience aléatoire).

Il reste le cas du biais de sélection. Quand un sujet demande à bénéficier d'une politique en raison par exemple de son niveau de revenu, la méthode d'Heckman (1979) corrige le biais de sélection. Flambard (2018) propose une correction pour un double biais de sélection, avec variables qualitatives.

## Section 1. Mieux comprendre les faillites de marché et y remédier

Après cette brève entrée en matière des cadres théoriques de la décision publique, quelques chiffres sont utiles pour apprécier l'importance de l'action publique dans l'activité économique d'un pays, en particulier de la France.

Au sein de l'Union européenne, les dépenses publiques représentent 47,4 % du produit intérieur brut en 2015, selon Eurostat (soit un peu moins de 7000 milliards d'euros pour 500 millions d'habitants, ou 14 000 euros par habitant)<sup>2</sup>. Cette part est sensiblement plus élevée qu'aux États-Unis où elle représente 37 % du PIB à la même période, d'après la Banque de France<sup>3</sup>. Elle est plus faible qu'en France qui arrive en tête des pays européens avec une proportion de 56,2 % de son PIB en 2016, d'après Eurostat<sup>4</sup>. Cela s'explique par un modèle

---

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Government\\_finance\\_statistics/fr#Les\\_recettes\\_et\\_d.C3.A9penses\\_des\\_administrations\\_publiques](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Government_finance_statistics/fr#Les_recettes_et_d.C3.A9penses_des_administrations_publiques)

<sup>3</sup> [http://webstat.banque-france.fr/fr/quickview.do?SERIES\\_KEY=254.GST.A.US.N.O1300.TOE.O0000.CU.G](http://webstat.banque-france.fr/fr/quickview.do?SERIES_KEY=254.GST.A.US.N.O1300.TOE.O0000.CU.G)

<sup>4</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7997694/2-24042017-AP-FR.pdf/93d33a39-7c15-4ce4-8e16-f75e66c0f56e>

social français généreux (poids important des dépenses sociales) et par le coût de la dette publique. Les dépenses pour le logement sont essentiellement privées (les ménages français y consacrent un quart de leur budget d'après le compte du logement, en incluant les dépenses d'eau et d'électricité<sup>5</sup>). D'après Eurostat, La France est le troisième pays consacrant la part la plus grande de son budget au logement, soit 26,4 %<sup>6</sup>. Bien que le financement public ne soit que de l'ordre de 2 % dans le PIB, la part du logement est en revanche considérable en ajoutant la dépense privée (au total, de l'ordre de 22 % du PIB). L'efficacité des politiques de la ville et du logement a été critiquée. D'après Eurostat, la privation grave de logement est de l'ordre de 3 % en France, une situation plus enviable que la moyenne européenne à 5,7 %, ou que dans la zone euro à 3,4 %. L'Espagne (1,4 %) ou l'Allemagne (2,1 %) affichent une meilleure performance. Nos résultats sont sensiblement identiques à l'Angleterre (2,8 %)<sup>7</sup>.

### 1.1 Quartiers en voie de paupérisation et d'exclusion : politique de la ville

Le cas des quartiers paupérisés, coupés du reste de la ville, offre un domaine d'application aux faillites du marché (inégalités territoriales, problème de cohésion sociale, criminalité, dégradations, dévalorisation foncière et immobilière, etc.). L'intervention publique y est massive. À travers un travail de relecture critique de la littérature, on relève de nombreux facteurs pouvant mener à ces faillites, liés au calcul économique des agents et ainsi proposer en toute connaissance de cause des grilles d'analyse de l'action publique. Par exemple, Shear (1983) montre empiriquement qu'un propriétaire n'a pas intérêt à rénover seul son logement dans un quartier paupérisé quand les maisons avoisinantes sont à l'abandon. La maison est en effet un bien d'investissement et un bien de consommation. La décision de rénover dépend du retour sur l'investissement et de l'utilité procurée. Si le produit marginal d'un euro de rénovation (investissement) est inférieur à la valeur marginale (utilité tirée de la consommation) alors le propriétaire ne rénovera pas. Plus le quartier est déjà paupérisé, plus le produit marginal de la rénovation est faible. Seule une action à grande échelle (au moins à celle du quartier) et concertée sera efficace. En présence de coûts de transactions élevés, l'intervention publique améliore l'équilibre atteint.

Dans Flambard (2007), j'ai contribué à recenser les méthodes d'analyse possibles des politiques publiques en matière de rénovation urbaine. Les études économiques sur ce sujet demeurent encore rares aujourd'hui. Les opérations de rénovation urbaine peuvent être évaluées en comparant le consentement à payer pour les améliorations apportées au coût du projet. Quigley (1986) préconise de prendre une mesure marshallienne du consentement à payer, obtenue en intégrant le prix marginal (tiré d'une estimation de prix par la méthode hédonique)

---

<sup>5</sup> <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2669/752/compte-logement-2016-rapport-commission-comptes-logement.html>

<sup>6</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7747225/2-29112016-AP-FR.pdf/91b1fd1e-67e4-444f-9ea2-a0c8e8fcd35c>

<sup>7</sup> [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Housing\\_statistics/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Housing_statistics/fr)

entre la condition initiale et finale du quartier. Plutôt que de mener une analyse coût-bénéfice, Barthélémy, Michelangeli et Trannoy (2007) ont estimé l'impact sur les prix d'une rénovation urbaine dans le quartier de la Goutte d'Or entre 1981 et 2001, distinguant les périodes pré et post rénovations. Ils ont conclu à un succès local : le quartier traité n'exerce plus ou peu d'effet négatif sur les propriétés avoisinantes. En revanche, ils n'ont pas détecté d'effet global avec une évolution des prix similaire dans l'ensemble du quartier traité à celle des autres quartiers de Paris. D'autres méthodes sont utilisées pour étudier les dynamiques de population. Si après la rénovation, le profil sociodémographique des ménages change, il indique un impact de la politique. Ainsi, si la mixité de population du quartier rénové est plus grande, avec un revenu moyen ou un taux d'emploi supérieur, la dynamique du quartier est susceptible de changer plus durablement. Enfin, dans une dernière partie, ma contribution consistait à comparer les politiques de démolition-reconstruction aux politiques fiscales directes et indirectes (aides personnelles au logement, prêts aidés, taxation des terrains vacants, fiscalité locale directe). Par exemple, si les propriétés dégradées sont peu taxées, le propriétaire sera moins incité à rénover que si elles sont fort taxées. De même, une faible taxation d'un terrain nu relativement à celle d'une propriété bâtie donne peu d'incitatif à vendre pour construire. En France, les valeurs locatives cadastrales sont complètement déconnectées des valeurs marchandes. Elles ont été calculées en 1960 et en 1970, respectivement sur la base des rendements à l'hectare pour les terrains non bâtis et sur celle du confort pour les propriétés bâties. Même si ces valeurs ont été actualisées pour l'inflation, elles ne rendent pas compte des changements sur les marchés locaux de l'habitat (qui ont pu devenir plus ou moins tendus).

### **1.2 Risque d'exclusion sociale. Logement abordable et aides au logement**

Le droit au logement est inscrit dans la constitution française de 1946<sup>8</sup>. En 1982, la Loi Quilliot réglemente les relations entre le propriétaire et le locataire et confirme que « Le droit à l'habitat est un droit fondamental ». La Loi Besson de 1990, portant sur la mise en œuvre de ce droit, réaffirme le droit au logement. L'article 1 stipule en effet que « Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation. Toute personne éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité, dans les conditions fixées par la présente loi, pour accéder à un logement décent et indépendant et s'y maintenir. » Le 5 mars 2007 est promulguée la loi sur le droit au logement opposable (dite Loi DALO). Les personnes sans logement répondant aux critères DALO peuvent déposer un recours contre l'État. La mise en œuvre reste problématique dans un contexte de prix immobiliers et locatifs élevés avec une pauvreté grandissante en France. Le seuil de pauvreté correspondant à 60 % du niveau de vie médian est de 1015 euros par mois pour une personne seule en 2015. Ce sont 8,9 millions de personnes (14,2 % de la population) qui ont un niveau de vie inférieur à ce

---

<sup>8</sup> Voir par exemple <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/logement-social/droit-logement/>

seuil<sup>9</sup>. En comparaison, ce taux était de 13 % dans les années 2000. D'après le rapport 2017 de la Fondation Abbé Pierre, le nombre de personnes vivant dans la rue a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012<sup>10</sup>. À côté de ces situations extrêmes, de nombreux ménages sont en situation de précarité financière et à risque de perdre leur logement.

Les aides au logement sont devenues un outil de politique économique majeur pour la solvabilité des ménages en France. Cependant, il existe encore un écart entre la volonté d'assurer l'accès et le maintien dans un logement et leur réalisation effective. Nous disposons en France de l'enquête nationale sur le logement qui fournit des informations sur les ménages, leurs difficultés financières et leur situation de déménagement forcé ou d'impayé de loyer. D'après celle de 2013, un allocataire des aides sur quatre a connu des difficultés financières lors des vingt-quatre derniers mois, contre un sur dix pour les non-bénéficiaires. Ce constat m'a amenée à m'interroger sur les sources d'insolvabilité et le rôle de filet social des aides au logement. Le principe de droit au logement et l'accroissement de la pauvreté renforcent ce questionnement sur la réalité en termes de droit effectif au logement.

J'ai tout d'abord contribué à analyser les facteurs de déménagements forcés dans Flambard (2013). Environ 8 % des allocataires des aides au logement sont touchés par ce phénomène contre 5 % de la population (allocataire ou non). Pour cela, j'ai eu recours à un modèle *probit* avec sélection simple pour expliquer la probabilité de déménagement forcé en fonction des caractéristiques socioéconomiques du ménage. Le contrôle pour la sélection provient du fait que les allocataires diffèrent systématiquement des non-allocataires, puisqu'ils doivent pour en bénéficier toucher des revenus plus faibles. Les facteurs de risque qui ressortent le plus de cette étude sont le jeune âge et le niveau d'études. La méthodologie d'analyse des impacts de politiques publiques développée par Heckman (1979) a été mobilisée pour calculer l'effet moyen du traitement, ici des aides au logement (avec l'ATE *Average Treatment Effect*). Elles contribuent finalement peu à assurer la stabilité du logement (et peinent donc à corriger les inégalités de stabilité du logement provoquées par des différences de revenu et accidents de la vie).

Dans un autre article, Flambard (2018), portant cette fois sur les difficultés de paiement et impayés de loyer, les facteurs de risque et l'impact des aides sont analysés avec un modèle *probit* à double sélection (être locataire et allocataire). Les résultats des estimations mettent en évidence que grâce aux aides au logement, les ménages font mieux face à certains événements de la vie, mais qu'ils demeurent plus exposés au risque de difficultés de paiement. Une décomposition non linéaire montre que le différentiel des difficultés à payer le loyer entre les

---

<sup>9</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303433?sommaire=3353488>

<sup>10</sup> <https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-nombre-de-sdf-augmente-de-50-en-10-ans-denonce-la-fondation-abbe-pierre-1485854307>

allocataires des aides au logement et les autres est essentiellement expliqué par les caractéristiques socioéconomiques en 2001, alors qu'en 2013 c'est surtout dû à un comportement différent (une gestion du risque différente). Cette décomposition a permis de discriminer entre les facteurs de risque liés à l'effet de sélection (qui a joué le rôle principal en 2001) et ceux liés aux comportements induits par cet effet de sélection (qui expliquent davantage les différences en 2013).

J'ai poursuivi ces travaux dans Flambard (2019), utilisant une stratégie d'estimation différente pour évaluer les ménages dont les situations sont proches des seuils changeant les droits aux aides au logement. Je me suis concentrée sur deux points de discontinuité de la formule d'attribution (respectivement le seuil d'éligibilité et celui de prise en charge maximale). Les résultats de cette recherche montrent que les familles monoparentales, les étrangers et les ménages qui ont perdu récemment leur emploi souffrent plus souvent de difficultés financières. Près des deux points de discontinuité, percevoir des aides au logement (avec un taux de couverture plus ou moins élevé) ne change pas de manière significative la probabilité de difficultés financières lors d'une perte d'emploi. Elles n'amortissent pas ce choc. Ce n'est peut-être pas leur rôle, puisque l'assurance chômage sert à faire face en partie à la perte de revenu. Cependant, des ménages ne sont pas éligibles à cette assurance (si les droits sont insuffisants par exemple), ce qui pose la question de leur protection dans un système social français comportant des dispositifs d'aide qui s'empilent mais peinent à tenir compte des besoins financiers globaux. Depuis que cet article a été accepté pour publication (juillet 2018), la réglementation sur les aides au logement a été réformée et d'autres modifications sont en préparation. Le gouvernement a annoncé sa volonté de fusionner le plus grand nombre possible de prestations sociales, sur un modèle de revenu universel d'activité, pour pallier aux mauvaises coordinations entre prestations qui créent des situations difficiles pour les ménages et des trappes de pauvreté ou d'inactivité. Les aides au logement deviennent plus réactives aussi avec l'annonce qu'elles ne seront plus calculées sur les revenus antérieurs de deux ans, mais sur ceux de l'année en cours, et réactualisées tous les trois mois.

### **1.3 Inadéquation logement-emploi**

L'étalement urbain et l'inadéquation spatiale entre les logements disponibles et les emplois vacants peuvent être considérés comme des faillites de marché. Pour la première, un étalement urbain (plutôt qu'une densification) amène à transformer inutilement des terres agricoles, bouleverser les paysages et modes de vie et compromettre la biodiversité. Les coûts peuvent aussi être supérieurs, dépendant des effets de seuils, lorsqu'il faut créer de nouveaux équipements urbains et que ceux-ci ne feront qu'ajouter à la congestion. Pour la seconde, un déséquilibre géographique entre emplois à pourvoir et logements adaptés pour des travailleurs potentiels entretient une pénurie de main-d'œuvre et donc une sous-production. La question de l'adéquation de l'offre de logements à la demande est une question récurrente et

importante, à la fois pour les pouvoirs publics et les ménages, mais aussi pour l'industrie de la construction.

Si les espaces agricoles (notamment comme réservoir de biodiversité) étaient mieux valorisés par le marché, les coûts totaux de la pollution routière ainsi que de l'amortissement des routes correctement évalués et l'ensemble des nouveaux coûts d'infrastructures pris en compte par les usagers, il y aurait peut-être une meilleure rationalisation des ressources. J'ai contribué à cette question uniquement par l'analyse des choix résidentiels. Au-delà de l'offre immobilière disponible, il en faudrait une qui corresponde aux besoins et aux désirs de logement de la population. Je me suis principalement intéressée jusqu'à présent à la manière dont la demande de logements dépend de l'offre d'emplois et de l'incertitude sur le marché de l'emploi. En termes de recherches, je souhaite élargir la perspective en tenant compte des aspects énergétiques (à la fois du bâtiment, mais aussi des coûts de transport) et de l'acceptabilité par les usagers des modes de transport alternatifs. Enfin, il serait intéressant d'étudier comment les nouvelles réglementations en matière de télétravail modifient le bien-être des ménages et leurs décisions de localisation par rapport aux pôles d'emplois.

#### *Le logement, un bien multidimensionnel. Quelle place occupe la localisation par rapport aux autres dimensions?*

En achetant une propriété un ménage choisit aussi un territoire, avec ses aménités et sa localisation. Une connaissance fine des préférences des ménages est importante pour les pouvoirs publics, les constructeurs immobiliers et les banques prêteuses. Parmi elles, la préférence pour la proximité aux emplois (et à l'emploi occupé) qu'on se doit de déterminer en prévision de la construction dans le cadre de l'utilisation du 1 % logement et des politiques en matière d'accès à l'emploi.

Nous avons voulu contribuer à cette question dans Flambard (2017), à travers une meilleure connaissance de la demande de logements (localisation, statut des propriétés en distinguant pour la location le secteur privé et social, le type de logement et l'emplacement dans le centre ou en banlieue) en fonction des caractéristiques sociodémographiques des ménages. En particulier, je me suis intéressée dans la littérature à la prise en compte par les ménages de la localisation du logement par rapport à leur lieu de travail, en vue d'une application sur les Hauts-de-France. Pour celle-ci, j'ai modélisé la demande de choix discrets pour des caractéristiques de logement en tenant compte de l'hétérogénéité des préférences des ménages (modèle *logit* avec hétéroscédasticité). J'ai utilisé le recensement afin d'obtenir des données sur la localisation du domicile et du lieu de travail à l'échelle municipale ainsi que sur les caractéristiques des ménages et de leur logis. Pour compléter la base de données, j'en ai imputé d'autres tirées d'enquêtes de l'INSEE. Les résultats empiriques mettent en évidence le choix marqué des Français pour la maison en banlieue. La distance au lieu de travail est prise en

compte de manière significative uniquement par les familles monoparentales et les familles où les deux parents travaillent. Les préférences diffèrent aussi par zone d'emplois, illustrant qu'il existe des marchés locaux du logement et/ou des préférences localisées.

#### *Le rôle de l'aversion au risque dans le choix de la localisation*

Dans les modèles de villes monocentriques (Alonso (1960), Muth (1969), Mills (1973) et Fujita (1989)), les prix immobiliers sont supposés décroître avec la distance au centre-ville (où les emplois sont plus nombreux) de façon à compenser le coût du transport. En période d'incertitude économique où la possibilité de devoir changer d'emploi est plus forte, les prix immobiliers devraient davantage résister dans les centres-villes (pôles où il est plus facile de retrouver un emploi) que dans les autres zones. En effet, dans les zones donnant un accès limité à l'emploi, les ménages font face à une plus grande incertitude sur les coûts de transport dans l'éventualité d'un licenciement. Ils devraient donc demander une prime de risque. En adaptant un modèle de Scafuri (1984), nous pouvons dériver une proposition testable. Nous nous proposons de vérifier avec des séries temporelles l'hypothèse que les différences de prix entre le centre-ville riche en emplois et la banlieue varient avec les coûts de transport et leur volatilité. La méthode utilisée est un modèle vectoriel à correction d'erreurs VECM (modèle avec cointégration des séries) avec le modèle de la volatilité des coûts de transport établi à l'aide d'un GARCH. Les résultats très préliminaires indiquent que les différences de prix entre le centre de Paris et la grande couronne dépendent à la fois du niveau et de la volatilité des coûts de transport, alors que les différences de prix entre le centre de Paris et la petite couronne dépendent uniquement de la volatilité des coûts de transport. Ce travail avait été entamé avec N. Vaillant. D'autres projets collaboratifs et des révisions d'articles m'avaient amenée à le mettre de côté. Je compte reprendre ce travail avant la fin 2019 et le poursuivre en entamant un projet de recherche sur la précarité énergétique globale (c'est-à-dire tenant compte non seulement de la précarité énergétique dans le logement, mais aussi liée à l'utilisation de la voiture). D'après l'enquête nationale sur le logement de l'INSEE 2013, les 5 millions de ménages les plus modestes dépensent 15 % de leur revenu en énergie (logement et transport), contre 6 % pour les ménages plus aisés. Comprendre comment aider les ménages les plus modestes à réduire leur facture d'une part, et éviter la précarité énergétique d'autre part, représentent des enjeux sociétaux importants.

Je conclus cette première section sur les faillites de marché avec les acteurs non gouvernementaux, à même d'internaliser les externalités.

#### 1.4. Autres acteurs de la lutte contre les défaillances de marché : les ONG

Les ONG œuvrent pour remédier aux défaillances de marché (exclusion sociale, pauvreté, pollution...). Elles ont un devoir de transparence sur leurs actions et l'utilisation des fonds, non seulement parce qu'elles traitent souvent avec des populations fragilisées, mais aussi car de nombreux scandales, accusations de détournement de fonds ou de mauvaise utilisation des financements ont terni leur image.

Dans Van Zyl, Claeys et Flambard (2018), nous avons examiné trois formes de responsabilité des ONG (en anglais *accountability*), respectivement envers les donateurs, les bénéficiaires et les parties prenantes. Dans le contexte d'une société postapartheid en Afrique du Sud, nous avons cherché à savoir si l'appartenance des membres d'une ONG à la communauté locale où elle intervient change l'engagement sur les trois dimensions retenues. À l'aide d'une enquête menée auprès de dirigeants d'ONG, nous avons construit des indices de responsabilité descendante (envers les bénéficiaires), ascendante (vis-à-vis des prêteurs ou donateurs) et interne (vis-à-vis de leurs valeurs et du personnel de leurs ONG).

Les ONG locales affirment mettre en place davantage de mécanismes pour rendre des comptes aux bénéficiaires (responsabilité dite descendante) et pour rester fidèles à elles-mêmes (leurs valeurs et missions... avec la responsabilité interne), alors que les ONG non locales (souvent internationales) sont davantage tournées vers leurs donateurs. Nous avons conclu que les ONG, sous ces deux formes, peuvent apprendre les unes des autres. Par ailleurs, à l'aide d'un système d'équations SUR, nous avons montré que les ONG locales de plus grandes tailles (nombre de collaborateurs) tendent à être davantage engagées en termes de responsabilité envers les bénéficiaires. La taille de l'ONG permet également davantage d'engagement envers les donateurs. Seule la responsabilité interne ne semble pas dépendre de la taille de l'ONG. D'autres facteurs, comme la durée d'existence de l'ONG ou le niveau de financement, n'expliquent pas de manière significative les mécanismes de responsabilité.

## Section 2. Caractéristiques individuelles et contexte

Les choix dépendent des préférences (notamment le degré d'aversion au risque ou la préférence pour le présent) et de l'information disponible. De nombreux travaux microéconomiques analysent l'impact de la préférence quant au risque et les conséquences d'asymétrie d'information. Les macroéconomistes s'intéressent aussi au degré de confiance dans le futur. Nous avons regroupé dans cette section le rôle que peut jouer l'asymétrie, le risque et la confiance sur les décisions individuelles et collectives.

L'asymétrie (asymétrie d'information entre le principal et l'agent, asymétrie entre les agents) peut donner lieu aux phénomènes bien connus d'antisélection et de risque moral. Le premier vient de la difficulté pour le principal (assureur, acheteur, etc.) d'évaluer les caractéristiques présentées par l'agent (le risque pour un assuré, la qualité du produit offert par un vendeur)

dans un contexte d'information imparfaite, asymétrique, entre les deux parties (Akerlof (1970)). Le risque moral en revanche provient de l'observation imparfaite par le principal (assureur, employeur, propriétaire) d'un effort exercé par un agent (assuré, employé, locataire). Ainsi, en l'absence d'un mécanisme incitatif au partage des résultats, l'effort de l'agent peut être sous-optimal. Il existe de nombreuses situations où l'existence d'une information imparfaite accroît le coût des politiques publiques. Donner les moyens aux pouvoirs publics de réduire l'asymétrie existante réduirait le coût des politiques puisque, par exemple, des subventions publiques aux entreprises en difficulté ou aux banques peuvent inciter ces dernières à prendre trop de risque (sachant qu'elles bénéficieront des profits, mais qu'en cas de risque de faillite, c'est la collectivité qui prendra en charge). Un autre exemple fréquemment cité est celui de la protection sociale qui diminuerait les efforts de chômeurs à retrouver un emploi rapidement, d'un locataire à rationaliser le coût de son logement ou la propension d'un propriétaire à augmenter le loyer sachant qu'une partie sera prise en charge par les aides au logement. J'ai discuté les mécanismes engendrés par les aides au logement, dont les problèmes posés par le risque moral (travaux mentionnés en section 1.2). J'ai aussi étudié le cas des rentes informationnelles et du problème de sélection du meilleur fournisseur en présence d'asymétrie d'information.

## 2.1 Asymétrie d'information

Mon travail de recherche proprement dit dans ce domaine a commencé avec la valorisation de la thèse de doctorat et ses développements. J'ai analysé les appels d'offres publics en m'appuyant sur la théorie des jeux et la théorie des enchères. Le terrain d'analyse a été les contrats de déneigement attribués par la Ville de Montréal par appels d'offres, entre 1990 et 1998. Lors d'appels d'offres, les entrepreneurs qui soumettent au prix le plus bas obtiennent les contrats. Cependant, le donneur d'ordre ne connaît pas le coût **réel** des opérations pour chaque entrepreneur.

En présence d'asymétrie d'information, les entrepreneurs peuvent s'octroyer une rente informationnelle. En modélisant le comportement d'enchère des entrepreneurs, les coûts et les rentes ont été estimés sur une période de huit ans dans Flambard, Lasserre et Mohnen (2007). Dans cette recherche, il a été supposé pour la fonction d'enchère que les entrepreneurs maximisaient leur espérance de profit (la différence entre le prix demandé et le coût total (coût opérationnel plus la rente informationnelle)). Un entrepreneur sait qu'il ne remportera l'appel d'offres que s'il soumet le prix le plus bas. L'enchère estimée optimale d'un entrepreneur en fonction de son coût est obtenue avec l'équilibre bayésien de Nash. Cet équilibre met en évidence que la rente informationnelle diminue avec le nombre de soumissionnaires.

Ma contribution a été essentiellement de proposer une stratégie d'estimation de la distribution des coûts et des rentes pour vérifier si le niveau des prix de retrait du donneur d'ordre et le découpage des territoires avaient permis une bonne utilisation des deniers publics.

La stratégie d'estimation des coûts reposait sur l'estimation non paramétrique de la distribution des prix soumis. Le coût et le prix étant liés par une relation identifiée, la distribution des coûts pouvait ainsi être estimée à partir de la distribution de la fonction inverse des prix. Finalement, les rentes étaient calculées. L'analyse empirique des résultats a montré que sur la période étudiée, les prix soumis et les coûts payés par la Ville de Montréal ont diminué, tandis que les rentes informationnelles des entrepreneurs n'ont pas augmenté. Le donneur d'ordre a bien su exploiter les économies d'échelle en redessinant les territoires faisant l'objet d'appels d'offres et induire des innovations tout en préservant la concurrence.

## **2.2. Asymétrie entre les participants et politiques de discrimination positive**

Lors d'un séjour postdoctoral, j'ai poursuivi ces recherches sur les formes d'asymétrie qui peuvent renchérir le prix de revient d'un contrat. Le point de départ a été le souvenir d'une conversation avec le cadre de la Ville de Montréal en charge du déneigement. Il déplorait la difficulté d'attirer suffisamment de soumissionnaires à cause du matériel important à mobiliser très rapidement pour dégager les rues suite à une tempête de neige (notamment pour les bâtiments prioritaires que sont les hôpitaux, les écoles, les services d'urgence...). Traduit en termes économiques, ce cadre déplorait l'existence d'un coût fixe (la location d'un entrepôt) pour des entreprises localisées en dehors du périmètre de l'opération, ce coût pouvant constituer une barrière à l'entrée. Qui plus est, en jargon économique il constatait l'existence d'une asymétrie entre les entrepreneurs : une différence de coûts systématique entre les soumissionnaires à proximité des territoires à déneiger et ceux qui étaient trop loin pour agir dans le temps imparti. Ces derniers devaient donc prévoir le coût de location supplémentaire pour un entrepôt s'ils voulaient répondre au critère de temps de réponse.

La théorie des enchères avec joueurs asymétriques était encore peu développée. Flambard et Perrigne (2006) ont proposé une méthode d'estimation non paramétrique des prix soumis, des coûts des soumissionnaires et des rentes informationnelles dans le cas des appels d'offres avec asymétrie. Au-delà de la contribution purement méthodologique de ce travail, une idée audacieuse sur la discrimination positive dans le cadre des appels d'offres a été testée. En subventionnant les entreprises défavorisées (par la prise en charge du coût de location de l'entrepôt), était-il possible, par le seul biais de l'augmentation de la concurrence et son impact sur les rentes informationnelles, de diminuer le coût de revient?

Nous avons alors établi empiriquement la présence d'une asymétrie significative pour la partie la plus urbanisée de la ville (avec les coûts immobiliers les plus élevés). Des simulations ont établi qu'une politique de discrimination positive en faveur des entreprises défavorisées par

leur situation éloignée réduisait le coût total du déneigement, grâce à une augmentation de la concurrence et une diminution des rentes informationnelles.

### 2.3 Risque

Pour un économiste, le risque désigne une situation avec un gain ou une perte stochastique. Par exemple, la richesse peut être vue comme volatile du fait des risques de chômage ou des aléas sur les investissements financiers.

L'aversion au risque est, en général, mesurée grâce à des loteries, en proposant une option avec un gain certain et une autre option avec un gain stochastique. La plupart des personnes sont dites « averses au risque »; elles préféreront un gain certain et demanderont une prime pour accepter de faire face à un risque. La fonction d'utilité est alors concave. L'influence du risque sur les décisions a généré de nombreux travaux. Les domaines d'application les plus étudiés sont la finance et l'assurance.

Dans Crainich, Eeckhoudt et Flambard (2014), nous avons étudié si l'attitude face au risque influence la probabilité de difficultés financières des ménages les plus pauvres. Nous avons d'abord montré comment l'attitude face au risque influence les décisions des individus (assurance, prévention, gestion de portefeuille et épargne). Dans un deuxième temps, nous avons vérifié si en pratique l'attitude face au risque joue un rôle significatif dans l'apparition des difficultés financières. Les questions sur des loteries et sur l'attitude face au temps et au risque de l'enquête Patrimoine 2010 ont permis de mesurer l'aversion relative au risque. Les estimations ont montré que l'aversion relative au risque et la prudence relative protègent les ménages pauvres des difficultés financières. Ainsi, ceux qui ont une aversion relative au risque plus élevée sont moins susceptibles de faire face à des difficultés financières.

Le risque renvoie au calcul stochastique (les probabilités des différents états de la nature sont connues). L'incertain évoque plutôt des situations où les probabilités ne sont pas connues avec exactitude (nous reviendrons sur ces différences dans les perspectives de recherche, où nous aborderons un projet sur l'incertitude et l'ambiguïté). Les agents économiques se trouvent régulièrement dans des situations où l'incertitude prévaut. Une décision d'investissement par exemple peut être hautement incertaine et les agents économiques vont s'impliquer s'ils ont confiance dans l'avenir, dans leurs institutions, dans leur dirigeants...

### 2.4 Confiance, efficacité et politiques publiques

Depuis au moins John Maynard Keynes, la confiance est identifiée comme moteur de la croissance économique.

La confiance des ménages dans l'avenir (ou optimisme quant à leur situation économique personnelle et celle de leur pays) ainsi que celle dans la capacité de nos dirigeants à nous gouverner sont des déterminants importants de l'efficacité des politiques publiques.

Dans une première contribution (Flambard et Vaillant (2014)), nous avons étudié l'interaction entre les confiances économique et politique, nous attachant au lien avec les cycles électoraux et l'alternance politique droite-gauche. L'originalité de ce premier travail était d'analyser l'impact du contexte politique sur la relation entre les deux indices de confiance. Le cas particulier des cohabitations (situations où le président et le premier ministre n'appartiennent pas au même parti) a été analysé. Une méthodologie SUR (*Seemingly Unrelated Equations*) a été utilisée. À partir des résultats économétriques, nous avons conclu que la relation entre les confiances économique et politique dépend bien du contexte politique. En temps normal les confiances dans le président et le premier ministre varient dans la même direction (ils forment un tandem politique), mais en période de cohabitation dans des directions opposées (les deux seraient en concurrence pour la popularité). Autre résultat, la confiance économique des ménages est mieux prédite en tenant compte non seulement de la popularité du président, mais aussi de celle du premier ministre (la prédiction est d'ailleurs meilleure avec cette dernière que celle du président).

Dans une deuxième contribution (Vaillant et Flambard (2015)), nous sommes partis du constat que les gens sont à la fois des consommateurs et des électeurs. Sur des séries temporelles de mai 1988 à avril 2010 (enquête harmonisée sur les consommateurs pour la confiance économique (*consumer sentiment index*) et données de la TNS-Sofres pour la confiance dans le gouvernement), nous avons étudié l'impact de l'état de l'économie sur la dynamique de la confiance. Un modèle autorégressif à seuil (« *Threshold VAR* » en anglais ou « *TVAR* ») est estimé avec un régime endogène (les deux régimes, à savoir bonne et mauvaise santé économique, sont déterminés lors de l'estimation, sans être imposés de manière ad hoc). Les résultats des estimations nous ont amenés à conclure qu'il n'existe pas sur la période utilisée d'asymétrie dans les dynamiques de la confiance selon l'état de l'économie française.

### Section 3. Perspectives de recherche

J'ai donc résumé mon cheminement intellectuel : de l'interrogation sur le bien-fondé de l'intervention publique jusqu'à l'aide à la décision.

Les thèmes se complètent, au-delà des regroupements qui ont pu être effectués par section. Ainsi, les recherches menées sur l'impact des aides au logement sur l'incidence des difficultés financières, des impayés de loyer et des déménagements forcés en section 1, ont amené des questionnements sur les caractéristiques individuelles, qui amènent à une gestion du risque différente (section 2).

Mon parcours témoigne d'une capacité à changer de thématique de recherche (que ce soit en termes de corpus théorique, ou de méthodes d'analyse) ou d'imaginer de nouvelles orientations à partir d'un projet en cours. Il m'a permis de développer une expertise et une prise de recul sur plusieurs questions de politiques publiques locales et urbaines et leurs modes

d'évaluation. J'ai aussi, à travers plusieurs projets, acquis une meilleure compréhension du marché du logement, en particulier de la demande de logement. Je pense pouvoir dire aussi que j'ai une certaine expérience de recherche sur les questions d'inclusion sociale. J'ai pu mobiliser des techniques économétriques adaptées aux questions de recherche.

Je compte m'appuyer sur ces expériences pour approfondir mes travaux dans ces domaines. Mon programme de recherche porte sur la déclinaison de questions autour des défis que doivent relever les villes de demain. En Europe, et plus généralement ailleurs dans le monde, les politiques publiques intègrent des objectifs de développement durable, dont plusieurs impliquent le bâtiment. L'accès au logement est par exemple un droit constitutionnel en France. L'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 27% d'ici 2030, demande l'accélération de la rénovation énergétique des logements, l'augmentation de la performance énergétique des nouvelles constructions, la prise de conscience des enjeux par tous. Le gouvernement se donne aussi un objectif de lutte contre la précarité énergétique, en ciblant les rénovations et les difficultés financières des ménages. Finalement sur ces questions, les enjeux relèvent à la fois de la justice sociale, de la lutte contre le réchauffement climatique et de la préservation des ressources. Le succès de la transition énergétique dépendra sans doute d'un ensemble de mesures incluant des incitations financières, des réglementations, des accompagnements et des campagnes d'information en jouant à la fois sur les intérêts économiques et les motivations intrinsèques des acteurs. Les économistes peuvent contribuer à éclairer le débat public sur ces questions. L'enquête nationale logement (ENL) ou l'enquête performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie (PHEBUS) fournissent des données qui se prêtent à l'analyse. En développant mes recherches précédentes, je peux contribuer sur ces questions.

Avant de résumer, comment l'agenda de recherche se profile pour ce qui est des nouvelles orientations, je voudrais aussi situer mon engagement prospectif en termes d'implication en recherche.

Je souhaite continuer à m'impliquer au sein du LEM (UMR CNRS 9221), dans mon axe sur l'analyse de la décision publique. J'ai d'ailleurs accepté de faire partie de la nouvelle équipe montante, pour début janvier 2020, en tant que référente sur les questions éthiques et RGPD. Je co-organise, en mai, un workshop sur l'économie expérimentale, et en juillet, une conférence sur les bâtiments intelligents dans la ville durable et intelligente. L'année prochaine, je co-organise une autre conférence sur la transition collaborative dans les villes durables et intelligentes.

Je suis aussi maintenant vice-doyenne de la recherche et en responsabilité de l'animation scientifique autour des questions de la ville durable et intelligente. Ce thème est un axe majeur de développement de mon institution, notamment en lien avec le projet Live Tree. Ce dernier,

est un projet de la FUPL pour préparer la transition énergétique, écologique, économique et sociale. Des expériences sont menées sur le Campus, qui devient un démonstrateur et un terrain d'études. La préparation de l'HDR est donc naturelle et importante dans mon parcours par rapport à ces responsabilités d'animation scientifique. Nous nous donnons aussi comme mission d'engager les étudiants dans ces démarches de réflexion et transition, notamment en proposant des sujets de mémoire sur ces thèmes. Avec mes collègues, nous avons aussi répondu à un appel à projets interne à la FUPL, intitulé TRACE (pour TRansition CollaborativE), qui propose un programme de recherche sur cinq ans structurant pour notre faculté sur les nécessaires transitions énergétiques, numériques, l'intégration de l'intelligence collective, et prise en compte des usages et comportements pour accompagner les changements. Ce projet sera évalué dans les prochaines semaines par un jury externe, et s'il est validé, nous permettra de renforcer notre équipe en recrutant notamment deux autres collègues enseignant-chercheur. Enfin, je co-encadre un étudiant de doctorat, qui fait sa thèse sous la direction de Nicolas Vaillant (sur les questions de demande d'énergie). L'HDR me donnerait la légitimité d'envisager d'autres co-tutelles de thèse et de direction de thèse.

Les perspectives de recherche, que je présente ici, plus en détail, s'ajoutent aux prolongements naturels que je mènerai à partir de mes recherches passées. Elles empruntent aux trois thèmes qui résument mes travaux jusqu'à présent (politiques locales et urbaines, politiques publiques et analyse des comportements pour mieux informer la décision publique). Persuadée que les économistes peuvent contribuer aux réflexions sur les villes intelligentes et durables, je souhaite progressivement en faire un champ d'application de mes travaux, en privilégiant la question de la transition énergétique. Cette question est d'actualité et les enjeux sont importants comme je vais l'évoquer avant de m'arrêter sur les questions de recherche que je souhaite explorer. Comme déjà mentionné, ces questions sont aussi au cœur des priorités stratégiques pour notre faculté, et s'inscrivent dans le projet Live Tree de la FUPL. Les économistes, et de façon générale les chercheurs en sciences humaines, sont encore pour l'instant peu présents sur cette thématique des villes durables et intelligentes et cette thématique est porteuse.

### **3.1 Politiques urbaines : vers des villes intelligentes et durables**

Il existe plusieurs définitions de la ville intelligente (Albino, Dangelico et Berardi (2015)); elles insistent toutes sur la notion de société qui se nourrit de la connaissance et s'appuie sur les nouvelles technologies. Pour ce qui est de la ville durable, Van Sinderen (2011) souligne qu'elle doit tenir compte des dimensions écologiques, sociales et psychologiques du développement économique.

D'après les estimations de l'ONU (rapport 2018), d'ici 2050 ce sont sept personnes sur dix, soit 6,7 milliards de personnes, qui vivront en ville. La pression sera particulièrement aiguë dans les pays en développement (d'Asie et d'Afrique). L'ONU s'inquiète de la capacité des villes à fournir les logements, l'énergie, les infrastructures et les services (santé, éducation) aux futurs habitants de ces villes, et ce, de manière durable et inclusive. L'Europe n'échappe pas à cette pression, où déjà plus des deux tiers de sa population habitent en ville (rapport *Ville de demain*, Union européenne, 2011). C'est donc de véritables défis pour les municipalités de planifier l'aménagement urbain et de s'inscrire dans les transitions numériques et environnementales. Les villes intelligentes et durables sont porteuses de promesses pour aider à atteindre les objectifs que l'Europe se fixe en matière d'innovation, de lutte contre le réchauffement climatique et d'inclusion sociale. Les défis ne sont pas juste scientifiques ou techniques, ils sont aussi économiques, organisationnels et politiques (Popescu (2015)).

Le progrès technologique nous amène à envisager un monde où la quasi-totalité des objets qui nous entourent interagissent non seulement avec nous, mais aussi entre eux (*Internet of Everything (IoE)*). N'y échappant pas, les usagers et acteurs des villes devront tirer parti des algorithmes de l'intelligence artificielle traitant le *Big data* (mégadonnées). « L'Internet de l'énergie » revêt un statut particulier au sein de l'IoE, du fait de l'enjeu qu'il représente en termes de durabilité et d'impact sur le réchauffement climatique. Cet enjeu est stratégique pour la transition énergétique, mais aussi du point de vue économique, on a qu'à penser à la réglementation adéquate sur le droit à produire son énergie, à la consommer soi-même, à utiliser les réseaux publics de distribution, voire à la revendre ou la partager. De nombreuses questions économiques se posent, sur les structures de marché et son fonctionnement (Léautier (2014), Cramton (2017)), le partage du surplus économique généré (Crampes et Léautier (2010)), la tarification (Léautier (2014)) et l'inclusion sociale (la précarité énergétique touche 5 millions de ménages français d'après l'ONPE; voir aussi Belaïd (2018)).

La ville intelligente et durable porte en elle les promesses d'une transition énergétique et environnementale conciliant les trois piliers du développement : l'économique (innovations et croissance), l'environnemental (optimisation des ressources) et le sociétal (connectivité; accès aux services, aux soins et à l'éducation). Mais des critiques dénoncent une vision idéalisée omettant les risques d'un pouvoir de marché accru, d'exploitation des surplus du consommateur (avec une discrimination en prix parfaite qui deviendrait possible), de marchandisation des données individuelles (sans en payer le prix), sans compter les problèmes éthiques liés aux données. Les mécanismes à l'œuvre de ces nouveaux modèles urbains ne sont pas encore bien appréhendés et il n'est pas clair quels seront leurs impacts sur les inégalités socioéconomiques et spatiales. En listant les promesses et les défis, l'agenda de recherches apparaît bien rempli pour les économistes (comme pour d'autres spécialistes : politologues, sociologues, gestionnaires... pas juste pour les informaticiens travaillant simultanément sur

l'optimisation de recueil, analyse et sécurité des données, ou les ingénieurs qui développent des solutions techniques).

En ce qui concerne le bâti, l'État français incite à la rénovation à la fois pour atteindre ses objectifs en matière d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages. Quelle est l'efficacité des dispositifs existants pour lutter contre la précarité et inciter à améliorer la performance dans le domaine énergétique (tels que les certificats d'économie d'énergie (CEE), les diagnostics de performance énergétique (DPE) et le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CICE))?

Les villes seront aussi en concurrence. L'attractivité économique ne pourra être garantie que par des infrastructures performantes en termes d'éducation, de recherche et développement, de plateformes numériques et logistiques appropriées aux besoins, pour en nommer quelques-unes. Les économistes ont depuis longtemps expliqué que les villes résultent de forces d'agglomération (et de désagglomération, en économie géographique (Fujita et Thisse (2013)), du rôle du capital humain et de la croissance endogène (Moretti (2004) et Shapiro (2006)) et de la présence d'aménités (Brueckner, Thisse et Zenou (1999) et Gaigné *et al.* (2017)). Ces forces expliquent les choix de localisation des entreprises et de leurs fournisseurs, de la main-d'œuvre (Zheng (2016)) et des consommateurs. Les municipalités sont en concurrence pour attirer les talents, les entreprises créatrices d'emplois et d'activité, aussi bien que les infrastructures qui créeront la croissance et le bien-être. En plus, elles se concurrencent pour ne pas être seulement des villes-dortoirs à travers les aménités sociales, environnementales et culturelles qu'elles offrent pour attirer des résidents.

Même en présence d'externalités ou de défaillances de marché le gouvernement ne peut pas toujours intervenir, soit par manque de moyens, soit par un manque de confiance de la population. Le mouvement des gilets jaunes est symptomatique de ces limites (l'augmentation du prix de l'essence n'a été qu'un déclencheur de l'expression d'un malaise plus profond et d'une défiance envers les pouvoirs publics). Il rappelle aussi qu'une politique ne sera efficace que si elle est socialement acceptable. Il faut donc composer avec les comportements individuels et collectifs. Ainsi, si une augmentation du prix de l'essence n'est pas socialement acceptable, les pouvoirs publics doivent envisager le recours à des campagnes de sensibilisation qui font appel à l'altruisme, ou utiliser des arguments qui jouent sur la motivation interne des individus comme sur l'image qu'ils veulent renvoyer. L'économie comportementale fournit des outils pour cela.

La psychologie, la sociologie, le marketing social et l'économie comportementale s'intéressent à la coopération et à l'acceptabilité d'une nouvelle technologie ou politique. Kong, Mitsios et Ding (2014) ont fait le constat que la recherche sur les comportements collectifs et leurs

impacts dans les villes intelligentes reste trop pauvre eu égard aux enjeux. L'essentiel des efforts actuels de recherche porte sur l'exploitation des informations générées par les dispositifs de capture de données. Les mécanismes sous-jacents des phénomènes collaboratifs ou contributifs sont donc peu étudiés. Quelles leçons tirer de l'intelligence collective dans un environnement institutionnel et culturel donné? Comment créer un environnement propice à de bonnes dynamiques? Comment favoriser la coopération pour les problèmes sociétaux?

Ainsi, sans une acceptabilité sociale et une appropriation des transformations des usages, les outils d'optimisation des villes intelligentes visant à réduire l'impact environnemental seront contournés ou détournés. Les changements s'accéléralent, des coups de pouce (incitations, information) pour accompagner les comportements des personnes seront utiles dans la panoplie des politiques économiques guidant leur conduite.

De nombreuses études des comportements et usages collectifs sont à considérer en lien avec les nouvelles technologies et/ou transitions. En effet, sans gouvernance, sans intelligence collective, une ville durable reste une juxtaposition de services ou d'infrastructures pilotés par la technologie, sans garantie de succès.

La recherche sur les comportements est un vaste chantier. Des spécialistes de différentes disciplines telles que la psychologie (Cialdini et Trost (1998)), la microéconomie (Allcott et Rogers (2014)) ou le marketing social (Eagle *et al.* (2017)) considèrent que le comportement humain est influencé par son environnement au sens large et peut être orienté. Les économistes de la santé et de la sécurité routière se sont emparés de ces questions depuis longtemps. Plus récemment, les mêmes préoccupations ont émergé par le biais des transitions environnementales. L'économie comportementale et expérimentale nous aide à mieux comprendre les dynamiques collectives. Les comportements individuels sont influencés par des incitations extrinsèques (matérielles ou immatérielles), des motivations intrinsèques (Ariely, Bracha et Meier (2007), Bénabou et Tirole (2006)) ou par des informations diffusées (Pellerano *et al.* (2015), Allcott et Taubinsky (2015)).

La notion de « coup de pouce » ou « incitation douce » traduisant le *nudge* anglais, est devenue un instrument de politiques économiques qui a reçu beaucoup d'attention (grâce à des ouvrages grand public comme celui de Thaler et Sunstein (2008)), y compris dans le domaine de l'énergie<sup>11</sup>. Il représente un bon compromis entre liberté de choix et intervention contraignante (LaRiviere *et al.* (2014)). Les manières de présenter les choix (*framing*) sont aussi de plus en plus comprises et exploitées. Il est maintenant possible pour le gouvernement, mais aussi pour les producteurs de services au sens large et les associations, de mettre en place des incitations

---

<sup>11</sup> Il existe des *nudges* qui ont déjà été répertoriés dans ce domaine:

<https://www.stir.ac.uk/media/stirling/services/faculties/social-sciences/research/documents/Nudge-Database-1.2.pdf>

comportementales propices à un développement plus durable. En s'appuyant sur les interactions sociales (imitation et conformité), les biais cognitifs (présentation de choix structurés d'une certaine manière) ou encore des effets connus (l'effet de rebond ou celui d'accommodation vis-à-vis des normes, *moral wiggle room*), la recherche informe les décideurs sur les façons d'améliorer l'impact des actions menées. Parmi les travaux réalisés dans le domaine de l'énergie, il est à noter ceux de Allcott (2011), Allcott et Kessler (2015) et Frederiks, Stenner et Hobman (2015).

Toutes ces questions constituent un agenda de recherches à long terme, riche pour tout économiste qui s'intéresse comme moi aux impacts des politiques publiques et aux rôles que jouent les comportements individuels et collectifs dans la détermination de leur efficacité. J'ai commencé à m'y intéresser il y a environ trois ans et actuellement je coencadre une thèse sur les usages et comportements dans le domaine de l'énergie. Je vais présenter trois projets en cours ou à venir qui s'inscrivent à cet agenda (sans mentionner la thèse codirigée), ils ont en commun d'utiliser l'économie expérimentale.

### 3.2 Gain de l'information personnalisée

Le recours massif aux données en notre ère va entraîner des développements jusqu'ici impossibles. En santé, des tests génétiques vont évaluer pour chacun d'entre nous le risque de développer une maladie. Pour ce qui est de l'environnement et des aléas climatiques, des informations sur l'activité sismique ou les dangers d'inondation vont favoriser l'adaptation des réponses. Enfin, il est aussi facile d'imaginer les apports de l'intelligence artificielle et des données massives pour mieux déterminer les risques psychosociaux ou criminels à une échelle fine : individuelle ou très locale.

Une politique est souvent menée sur la base d'une analyse coût-bénéfice. Par exemple, des programmes de prévention en santé seront lancés lorsque les bénéfices excèdent les coûts. Pour mesurer le bénéfice collectif de ces programmes, les économistes recourent souvent à la somme des consentements à payer individuels. Crainich et Eeckhoudt (2017) montrent dans un papier théorique que le consentement à payer moyen pour des actions de prévention augmente lorsque les individus considèrent leur propre probabilité d'être affectés par une maladie et non plus la prévalence de cette dernière. Si c'est le cas, une plus grande disponibilité des informations personnalisées (entre autres, à travers les tests génétiques), soutiendrait l'intensification des programmes de prévention gouvernementaux.

Dans Arrighi *et al.* (2019), nous testons par une expérimentation en laboratoire l'effet de l'information personnalisée sur le consentement à payer pour de la prévention primaire et secondaire. Plus précisément, nous cherchons à déterminer si, pour une même amélioration

proposée (baisse de la probabilité de subir un évènement aversif ou baisse de l'intensité de l'évènement aversif), la moyenne des consentements à payer est supérieure lorsque les sujets sont répartis en deux groupes – un groupe à haut risque, et un groupe à bas risque – que lorsqu'ils font tous face à une probabilité initiale moyenne.

Nos premiers résultats suggèrent une absence d'impact de la probabilité initiale de risque sur le consentement à payer pour les comportements d'autoprotection. Cependant, il semblerait qu'il existe une relation croissante entre la probabilité initiale de risque et le consentement à payer pour de l'autoassurance. Aussi, ce consentement à payer pour de l'autoassurance augmenterait avec un taux décroissant, uniquement pour les choix qui permettent les réductions les plus efficaces de l'intensité de l'évènement défavorable. Ces premiers résultats tendent à confirmer les prédictions du modèle théorique de l'espérance d'utilité. Selon elles, les individus sont portés à sous-estimer la probabilité des évènements favorables et à surestimer la probabilité des évènements défavorables. En l'occurrence, le développement du recours massif aux données aurait tendance à diminuer le consentement global à payer pour des programmes d'autoassurance. Une action accrue des pouvoirs publics serait requise pour contrecarrer cet effet.

Ces premiers résultats demandent à être confirmés par d'autres analyses. L'article sera ensuite soumis à une revue pour publication.

### **3.3 Leviers d'action en matière de comportements collectifs : production versus prévention**

De nombreuses actions collectives relèvent des biens publics ou des biens communs. Notre implication dans des associations et notre contribution aux programmes sociaux ou de santé participe à la production de biens publics. De manière équivalente, certaines actions sont présentées comme une participation à la protection d'une ressource commune (citons en exemples les luttes pour le maintien des programmes publics et la conservation des ressources naturelles).

Deux collègues (Fabrice Le Lec et Rustam Romaniuc) se sont joints à moi sur un projet où nous nous intéressons aux facteurs influençant les comportements coopératifs qui relèvent de la prévention et de l'investissement publics dans un environnement risqué et incertain.

Il existe de nombreuses situations où la coopération est nécessaire pour produire un bien public ou éviter une catastrophe (*public bad*). Au sein d'un consortium de recherche scientifique, l'allocation du temps entre celui investi pour le projet commun et celui consacré à un projet personnel crée une tension. Dans le domaine de l'économie politique, les membres d'un parti vont plus ou moins s'impliquer dans la campagne politique pour faire élire leur dirigeant. Pour lutter contre le réchauffement climatique, des actions de prévention seront menées (restriction des émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ici considérée

comme un bien commun). En parallèle ou à la place, seront dirigées des actions d'atténuation des conséquences du réchauffement climatique (production de biens publics comme des digues). La lutte contre les émissions de CO<sub>2</sub> est présentée comme la production de biens publics à travers le financement de puits de carbone, l'investissement dans les énergies renouvelables et leur consommation, ou comme la limitation de l'appropriation de biens communs.

La théorie des jeux permet de modéliser la production d'un bien public comme un jeu coopératif. La stratégie dominante amène chacun à renoncer à contribuer à ce bien collectif, résultant en un dilemme social, puisqu'une coopération de tous permettrait d'atteindre un optimum social. Ces prédictions théoriques ne sont pas vérifiées dans le cadre expérimental : la plupart des sujets contribue à hauteur d'une partie de leur dotation initiale. En pratique, de nombreuses personnes œuvrent aussi au bien commun (en donnant du temps ou de l'argent à une cause, par exemple pour lutter contre la pollution ou la pauvreté).

Dans le cadre de la théorie économique, les décisions de contribuer ou de se restreindre devraient être identiques à profit individuel inchangé, si l'utilité ne dépend que du profit individuel. Pourtant dans le cadre expérimental, les sujets peuvent prendre des décisions différentes dans des jeux de production et d'appropriation, équivalents en termes de gains. Le niveau de coopération est supérieur dans le cadre de la production d'un bien public que dans celui d'une restriction sur les ressources puisées dans une ressource commune équivalente (Andreoni (1995), Sonnemans, Schram et Offerman (1998), Willinger et Ziegelmeyer (1999), Park (2000), Khadjavi et Lange (2015), Cox (2015) et Gächter, Kölle et Quercia (2017)).

Andreoni (1995) attribue cette différence à une asymétrie dans les préférences des individus. Le bénéfice, en valeur absolue, de la production d'une externalité positive dans un bien public (*a warm-glow*) est supérieur au coût d'une externalité négative dans un jeu d'appropriation (*a cold-prickle* qui est le coût d'opportunité de ne pas préserver la ressource). L'effet du premier (réconfort de donner) l'emporterait sur celui du second (inconfort de prendre). Il se pourrait que les gens préfèrent contribuer à un bien public car cela améliore leur image d'eux-mêmes ou vis-à-vis des autres, pas simplement pour la production du bien lui-même (Bernheim et Rangel 2007). Cette proposition du confort versus l'inconfort (*warm-glow* versus *cold-prickle*) s'appuie sur l'observation empirique que nous tendons à inciter à donner, plutôt qu'à blâmer de ne pas le faire. En effet, pour inciter à des dons (d'argent, de sang) ou à un engagement bénévole pour une cause, les publicités ont recours aux messages soulignant la bonne action plutôt qu'à ceux condamnant la passivité. Andreoni (1995) prédit aussi que pour un niveau de coopération observé, la différence entre les deux arrangements institutionnels (bien public, ressource commune) risque de s'accroître en se répétant dans le temps. En effet, un manque de coopération dans la production d'un bien public marque le fait que nous nous distinguons

par notre générosité, ce qui renforce notre motivation intrinsèque et notre propre image. À l'inverse, dans le cas de la ressource commune un manque de coopération rappelle que les autres consomment le bien privé auquel on renonce. Au lieu d'une fierté et un bien-être, cela crée une frustration et une désutilité à l'effort. De plus, cela diminue la honte de ne pas se restreindre.

Sandler et Arce (2003) montrent d'autres différences intrinsèques entre les deux arrangements institutionnels. Dans un jeu du bien public, le bénéfice est collectif et le coût privé (alors que l'inverse est vrai pour l'appropriation d'une ressource commune). Dans le cas du bien commun, on se doit d'être inactif en renonçant à un acquis (le droit d'utiliser la ressource), alors que dans celui du bien public, on est actif pour créer quelque chose de nouveau. La coopération est plus difficile à mettre en place pour gérer l'appropriation, puisque notre société tend à être plus réticente à utiliser des mécanismes punitifs que les incitatifs.

Cox (2015) a voulu vérifier si c'était la dimension donner versus prendre qui expliquait ces différences, sinon le fait que l'externalité soit positive ou négative. En laboratoire, quatre traitements (donner pour créer un gain, donner pour éviter une perte, prendre et créer un gain, prendre et créer une perte) lui ont servi à vérifier ce qui dominait. Le conditionnement avec « prendre » réduit davantage la coopération que celui avec « créer une perte/externalité négative ». La réduction est particulièrement importante chez les hommes (le fait de prendre renverraient à des normes concurrentielles qui ressortent plus chez les hommes que les femmes).

À l'inverse, Sell et Son (1997) trouvent que la coopération est supérieure dans le cas du maintien d'une ressource. C'est la seule étude qui confirme les prédictions de la théorie des perspectives (Kahneman et Tversky (1979)). Le principe de dotation initiale devrait inciter les gens à davantage coopérer pour maintenir les acquis. L'aversion à la perte (ici d'un bien existant) devrait aussi inciter à davantage conserver qu'à produire. L'entretien de la ressource commune ou du bien public devrait, de ce point de vue, être plus facile à obtenir que la création d'un nouveau bien.

De nombreux autres auteurs concluent à l'équivalence des deux : Van Dijk et Wilke (1997), Messer *et al.* (2007), Cubitt, Drouvelis et Gächter (2011), Dufwenberg, Gächter et Hennig-Schmidt (2011), Cox *et al.* (2013). Ces travaux confirment la théorie standard qui ne prédit pas de différence entre un jeu de production et un de conservation, à paiements équivalents.

On vient de le voir, il n'existe pas de consensus parmi les économistes. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes.

Dans le projet que nous développons, en plus de ces différences nous nous intéressons au rôle du risque sur les bénéfices du bien public et de la prévention. Ce prolongement est naturel pour certains problèmes qui par essence sont risqués ou incertains (comme le réchauffement climatique dont nous avons déjà parlé). Quelques travaux abordent ces problèmes. Vesely et Wengström (2017) font l'hypothèse qu'en environnement risqué, les gens seront davantage influencés par les facteurs non monétaires (image sociale associée à la coopération, respect des normes) et ainsi participeront plus qu'en environnement certain. De plus, si le risque est indépendant entre individus, une participation permettrait de le partager. Dans les expériences réalisées où le risque porte sur le bien ou la ressource commune et où il n'y a pas de mutualisation possible, on observe au contraire qu'il tend à diminuer le niveau de coopération (Artinger *et al.* (2012), Cherry, Howe et Murphy (2015), Gangadharan et Nemes (2009) et Dannenberg *et al.* (2015)).

Nous souhaitons explorer si dans un jeu de prévention collective les individus coopèrent autant, plus, sinon moins que dans les jeux du bien public usuels. Nous voulons aussi vérifier comment différents niveaux de risque (modélisé par des probabilités faibles, moyennes ou grandes) influencent le degré de coopération.

La méthode expérimentale en laboratoire a été choisie. Les traitements envisagés sont ceux de contrôle, respectivement un jeu du bien public certain et un de prévention certain. Les traitements supplémentaires introduisent différents niveaux de risque.

Grâce aux contrôles en laboratoire nous chercherons à faire ressortir d'autres phénomènes comportementaux (tels que le traitement non subjectif des probabilités ainsi que les différences dans le domaine des gains avec le bien public et dans celui de la perte avec la prévention). Plus généralement, il s'agira également de vérifier si les préférences éthiques ou sociales des individus s'accommodent facilement ou non de risques et de l'introduction de probabilités plutôt que de résultats certains (notamment à travers le phénomène « d'échappatoire éthique » – *moral wiggle room*). Chacune de ces hypothèses pourra donner lieu à un traitement afin d'établir ou non de tels comportements.

Quand nous aurons bien compris les mécanismes comportementaux en situation(s) de risque, dans un second projet nous nous intéresserons à l'impact de l'ambiguïté. Le risque correspond à une situation où les probabilités de réalisation d'un événement sont connues. Les connaissances scientifiques d'un phénomène permettent d'évaluer les probabilités de réalisation d'un événement (par exemple, le phénomène de détérioration de la couche d'ozone). Lorsque les connaissances scientifiques sont plus partielles (par exemple, le réchauffement climatique), il est inapproprié de parler de situation de risque. Le concept d'ambiguïté est alors plus adapté.

### 3.4 Rôle des normes sociales comme adjuvant à l'efficacité des politiques publiques

Les normes sociales renvoient à ce que les autres individus font et à ce qui est socialement désirable de faire (Bicchieri (2016)). Dans un projet avec un collègue, Rustam Romaniuc, nous chercherons à étudier si, et à quelles conditions, les normes sociales agissent sur les comportements collectifs relatifs à l'usage des transports à faibles impacts environnementaux (vélo, transport en commun). L'objectif du projet est de rendre l'action publique plus efficace dans ce domaine. L'étude des normes sociales nous amènera à formuler des recommandations d'actions publiques à faible coût qui influencent les comportements sur le long terme. Pour ce faire, le projet s'appuiera sur l'économie comportementale et des expériences en laboratoire.

En économie, on a longtemps cru que les incitations monétaires étaient les plus à même (voire les seules) à encourager les comportements pro-sociaux et pro-environnementaux (Bucciol *et al.* (2013)). Pourtant, ces vingt dernières années les expériences des chercheurs en psychologie sociale et en économie comportementale ont montré qu'il existe des cas pour lesquels des motivations ou préférences, sans être économiques, avant toute incitation monétaire jouent un rôle important (Bazart et Romaniuc (2016)). L'exemple des préférences sociales est aujourd'hui bien documenté. Chaudhuri (2010) a mis en évidence que les contributions volontaires à un bien public (par exemple, l'environnement), dépendent de ce que les agents anticipent sur la contribution moyenne des autres membres du groupe. Dans le cadre de notre projet, nous souhaitons étudier ces phénomènes par l'entremise des comportements collectifs relatifs à la mobilité. Puisque les décisions individuelles en matière de transport ont de fortes répercussions sur le bien-être collectif (environnementales mais aussi sanitaires; pensons aux embouteillages), la mobilité est sujette au dilemme de la coopération sociale : il est dans l'intérêt collectif que chacun ait recours à des modes doux de transport, mais au vu des bénéfices apportés par l'utilisation de la voiture, l'équilibre est fragile. Il est donc important d'avoir en matière de transport une meilleure compréhension des normes et dynamiques sociales qui expliquent les choix individuels et sur laquelle les politiques publiques pourraient s'appuyer pour changer les comportements. Nous avons trois pistes que nous aimerions explorer.

Dans une première phase, il s'agira de tester un nouveau mécanisme qui améliorerait le fonctionnement des engagements sociaux : la possibilité de s'engager à adopter un certain comportement à partir du moment où un ensemble assez important d'individus s'y engage aussi. Ainsi, la probabilité qu'un étudiant utilise un vélo pour ses déplacements augmenterait-elle s'il se devait d'honorer un contrat social dès qu'un certain seuil est atteint (par exemple, 90 % de ses camarades lillois se sont aussi engagés à pédaler)? Serait-il suffisant de fournir une information sur les intentions des autres? Faudrait-il la compléter par une statistique sur leurs comportements effectifs?

Dans une deuxième phase, nous vérifierons si la valeur de l'information sur les intentions et le comportement dépend de la distance sociale : entre étudiants de la même faculté ou de la même université ? Entre membres de la famille ou amis ? L'appartenance à différents groupes implique l'existence d'une pluralité d'identités sociales. Il est important de comprendre et mesurer le poids de chaque groupe dans les choix liés à la mobilité pour améliorer l'impact des informations sur les intentions et comportements des autres.

Enfin, dans une dernière phase nous nous pencherons sur les dynamiques de groupe qui bénéficient des gestes d'un ou plusieurs leaders/prescripteurs. McCannon (2015) montre que les normes injonctives amènent la personne du prescripteur (de façon générale celles qui s'imaginent devoir donner l'exemple pour ne pas être déclassées ou faillir à leur rôle) à s'engager plus qu'elle ne le ferait dans une autre position. Elle incite alors les autres membres du groupe à participer plus au bien public. Cette participation toutefois diminue au cours du temps. L'explication reste à peaufiner mais notamment le rôle du prescripteur tend à s'éroder. Ainsi, ce qui est un levier puissant aux comportements collectifs (effets positifs du prescripteur) s'avèrerait aussi fragile s'il ne se régénère pas. La majorité des gens étant des coopérateurs conditionnels, il importe d'analyser comment entretenir et faire connaître les engagements du prescripteur.

Ce projet avait été présenté en réponse à un appel à projets de l'ADEME et n'a pas été retenu. Nous devons donc le retravailler en vue de le représenter et financer la partie expérimentations. Celles en laboratoire seront utilisées pour obtenir des éléments de réponse qui alimenteront les expériences de terrain menées ensuite dans le cadre du plan de déplacement de l'Institut catholique de Lille.

### **3.5 Agenda de recherches et perspectives**

À l'agenda d'ici l'automne 2019, deux papiers seront soumis à des revues HCERES : Arrighi *et al.* (2019) sur le gain de l'information personnalisée et Alaoui et Flambard (2019) sur le marketing sensoriel. Deux autres suivront d'ici la fin de l'année civile 2019 : Flambard, Le Lec et Romaniuc (2010) sur les comportements de production versus de prévention et le second au sujet de l'impact de l'espérance et de la volatilité des coûts de transport sur les prix immobiliers. Dans le courant de l'année 2020, nous valoriserons des articles de la thèse de Josias Kpoviessi sur les moyens de modérer la demande énergétique. Nous répondrons aussi à des appels à projets en interne et externe pour financer celui sur les normes sociales présenté à la section 3.4, en prévision de le débiter dans les derniers mois de 2020. J'entamerai ensuite une recherche sur la précarité énergétique globale (prenant en compte les dépenses totales énergétiques du logement et transport). D'ici deux ans, je m'attaquerai au chantier inspiré par les réflexions de la section 3.1 sur les villes intelligentes et durables.

Entre-temps, nous organisons une seconde conférence sur le thème des transformations du bâtiment dans les villes intelligentes et durables (signalons le volet efficacité énergétique), qui se déroulera le 12 juillet 2019 à Lille. Nous avons obtenu l'accord de Springer pour un numéro spécial publiant les meilleures contributions. Une troisième conférence au printemps 2020 est aussi en préparation, les transitions collaboratives dans les villes intelligentes et durables seront au menu.

En conclusion, l'écriture de ce mémoire nous a donné l'opportunité de revenir sur différentes formes d'interventions publiques locales/urbaines, leurs modes d'évaluation et de nous projeter dans l'avenir pour élaborer un programme de recherches cohérent. Les connaissances sur les politiques publiques urbaines en matière d'inclusion sociale et de préservation de l'environnement doivent être développées pour que les promesses dont les villes intelligentes et durables sont porteuses ne soient pas vides de sens. Les questions reliées aux changements induits par la disponibilité des données (l'information personnalisée modifie-t-elle les comportements de prévention?) et à la compréhension des usages et comportements en matière de transition énergétique seront au cœur de notre agenda à court et moyen terme dans le but de mieux informer les décideurs publics. À plus long terme, l'analyse des questions de la problématique logement-énergie dans la ville intelligente et durable, que ce soit à travers les politiques publiques ou les comportements, offre un agenda de recherches particulièrement riche et d'actualité auquel nous souhaitons continuer à contribuer.

#### Références citées lors du bilan des travaux :

AKERLOF, G. (1970). « The market for "lemons": Quality uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol 84, n° 3, p. 488-500.

Annales d'économie et de statistique (2002). Économétrie de l'évaluation des politiques, n° 67-68, 517 p.

ARRIGHI, Y., D. CRAINICH, V. FLAMBARD et S. MASSIN (2019). « Personalized information and willingness to pay for non-financial risk prevention: an experiment », [Travail en cours].

BOZIO, A. (2014). « L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions », *Revue française d'économie*, vol. 29, n° 4, p. 59-85.

BUREAU, D., M. MOUGEOT et N. STUDER (2010). « Mesurer la performance de la gestion publique à la lumière de l'analyse économique », *Revue française des affaires sociales*, vol. 1-2, p. 89-104.

CHABÉ-FERRET, S., L. DUPONT-COURTADE et N. TREICH (2017). « Évaluation des politiques publiques : expérimentation randomisée et méthodes quasi expérimentales », *Économie & prévision*, vol. 2-3, n° 211-212, p. 1-34.

COLLIARD, J.-E. (2007). « La justification économique des services publics », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 2, n° 2, p. 44 à 46.

CRAINICH, D., L. EECKHOUDT et V. FLAMBARD (2014). « Préférence face au risque et difficultés financières des ménages les plus pauvres », *Économie et statistique*, n° 472-473, p. 195-211.

CROISSANT, Y., et P. VORNETTI (2003). « Les motifs de l'intervention publique », *Cahiers français*, n° 313, p. 3-8.

DERYCKE, P. (2009). « Regards sur l'économie urbaine. 40 ans de recherches francophones (1965-2007) », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 2, avril, p. 239-266.

DIAO, M., D. LEONARD et T. F. SING (2017). « Spatial-difference-in-differences models for impact of new mass rapid transit line on private housing values », *Regional Science and Urban Economics*, vol. 67, p. 64-77.

Économie & prévision (2018a). Mélanges, Évaluation des politiques publiques, vol. 1, n° 213, 142 p.

Économie & prévision (2018b). Conférences, Évaluation des politiques publiques, vol. 2, n° 214, (nombre de 170 p.?)

Économie & prévision (2017). Évaluation des politiques publiques, vol. 2-3, n° 211-212, 212 p.

Économie & prévision (2014). Méthodes d'évaluation des politiques publiques, vol. 1-2, n° 204-205, 248 p.

Économie & prévision (2006). Aide à la décision publique : développements récents, vol. 4-5, n° 175-176, 220 p.

ERKEL-ROUSSE, H. (2014). « Méthodes d'évaluation des politiques publiques : introduction générale », *Économie & prévision*, vol. 1, n° 204-205, p. 1-12.

FLAMBARD, V. (2019). « Housing allowances alone cannot prevent rent arrears », [À paraître, *Économie et statistique*, juillet].

FLAMBARD, V. (2019b). « Do Housing Prices reflect A risk Premium on personal transportation cost? » [À reprendre].

FLAMBARD, V. (2018). « Housing Allowances: Still Struggling to Make Ends Meet? », [À paraître, *Housing Studies*, Taylor & Francis (Routledge), p. 1-27 published on line doi.org/10.1080/02673037.2018.1468420].

FLAMBARD, V. (2017). « Demand for Housing Choices in the North of France: a Discrete Approach », *Journal of European Real Estate Economics*, vol. 10, n° 3, p. 346-365.

FLAMBARD, V., et N. VAILLANT (2014). « Consumer sentiment and government confidence: Is there a stable causal relationship? », *French Politics*, vol. 12, n° 4, p. 310-330.

FLAMBARD, V. (2013). « Housing Allowances and Forced Moves », *International Journal of Housing Policy*, vol. 13, n° 2, p. 159-182.

FLAMBARD, V. (2007). « Analyse économique de la rénovation urbaine », *Économie publique - Public economics*, vol. 20, n° 1, p. 89-129.

FLAMBARD, V., P. LASSERRE et P. MOHNEN (2007). « Snow Removal Auctions in Montreal: Costs, Informational Rents, and Procurement Management », *Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économie*, vol. 40, n° 1, p. 245-277.

FLAMBARD, V., et I. PERRIGNE (2006). « Asymmetry in Procurement Auctions: Some Evidence from Snow Removal Contracts », *The Economic Journal*, vol. 116, n° 514, p. 1014-1036.

FOUQUET, A. (2013). « Évaluation des politiques publiques : état(s) de l'art et controverses », *Revue française d'administration*, n° 148, p. 835-847.

FUJITA, M., et J.-F. THISSE (2013). *Economics of agglomeration: Cities, industrial location, and globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 528 p.

GALDEMAR, V., L. GILLES et M.-O. SIMON (2012). « Performance, efficacité, efficience : les critères d'évaluation des politiques sociales sont-ils pertinents? », *Cahier de recherche CREDOC*, n° C299, 80 p.

GILBERT, G., et A. GUENGANT (2002). « L'économie publique locale quinze ans après : entre espace et territoire », *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol.1, p. 157-182.

HECKMAN, J. J. (1979). « Sample selection bias as a specification error », *Econometrica*, vol. 47, n° 1, p. 153-161.

HUBERT, J., et R. DAOUD (2017). « Regard sur la recherche en économie du logement via le prisme du *Journal of Housing Economics* », *Revue d'économie régionale & urbaine*, vol. 1, janvier, p. 141-168.

LAFFONT, J.-J. et J. TIROLE (1993). *A theory of incentives in procurement and regulation*, Cambridge (Mass), The MIT Press, 732 pages.

LUDWIG, G., J. DUNCAN et J. C. PINKSTON (2005). « Housing mobility programs and economic self-sufficiency: Evidence from a randomized experiment », *Journal of Public Economics*, vol. 89, n° 1, p. 131-156.

FRANCE. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT. (2006). Économie urbaine. État de la connaissance, publié à la documentation française.

<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000442.pdf>

MUSGRAVE, R. (1959). *The theory of public finance*, New York, McGraw Hill, XVII-628 p.

ONU, World Urbanization Prospect, dossier de presse 16 mai 2018, <https://www.un.org/development/desa/publications/2018-revision-of-world-urbanization-prospects.html> (consulté le 10 janvier 2019)

Revue française d'économie (2017). L'évaluation des politiques publiques, vol. 32, n° 1, 216 p.

Revue française d'économie (2016). L'évaluation des politiques publiques, vol. 31, n° 1, 290 p.

Revue française d'économie (2015). L'évaluation des politiques publiques, vol. 30, n° 1, 220 p.

Revue française d'économie (2014). L'évaluation des politiques publiques, vol. 29, n° 1, 226 p.

Revue française d'économie (2013). L'évaluation des politiques publiques, vol. 28, n° 1, 204 p.

Revue française d'économie (2012). L'évaluation des politiques publiques, vol. 27, n° 1, 210 p.

Revue française d'économie (2011). L'évaluation des politiques publiques, vol. 26, n° 1, 251 p.

ROMER, P.M. (1990). « Endogenous technological change », *Journal of Political Economy*, vol. 98, n° 5, p. 72-102.

RUBIN, D. (1977). « Assignment to Treatment Group on the Basis of a Covariate », *Journal of Educational Statistics*, vol. 2, n° 1, p. 1-26.

SCAFURI, A.J. (1984). « Uncertainty and equilibrium in a housing market », *The Journal of Regional Analysis and Policy*, vol. 14, n° 2, p. 81-93.

SHEAR, W. B. (1983), « A Note on Occupancy Turnover in Rental Housing Units », *Real Estate Economics*, vol. 11, p. 525-538.

TIEBOUT, C. (1956). « A pure theory of public expenditure », *Journal of Political Economy*, vol. 64, n° 5, p. 416-424.

BARTHÉLÉMY F., A. MICHELANGELI et A. TRANNOY (2007), « La rénovation de la Goutte d'Or est-elle un succès ? Un diagnostic à l'aide d'indices de prix immobilier », *Économie & prévision*, n°180-181, 2007-4-5, p. 107-126.

Union Européenne, Les villes de demain. Défis, visions et perspectives. (2011).  
[https://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/studies/pdf/citiesoftomorrow/citiesoftomorrow\\_final\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/citiesoftomorrow/citiesoftomorrow_final_fr.pdf) (consulté le 10 janvier 2019), 116 pages.

VAILLANT, N., et V. FLAMBARD (2014). « Economic conditions and confidence: Do changes in the consumption level affect the dynamics of confidence? », *Economics Bulletin*, vol. 34, n° 4, p. 2427-2435.

VAN ZYL H., F. CLAEYÉ et V. FLAMBARD (2018). « Money, people or mission? Accountability in local and non-local NGOs », *Third World Quarterly*, vol. 40, n° 1, p. 53-73.

#### Références dans les perspectives de recherche :

ALBINO, V., R. M. DANGELICO et U. BERARDI (2015). « Smart Cities: Definitions, Dimensions, Performances, and Initiatives », *Journal of Urban Technology*, vol. 22, n° 1, p. 3-21.

ALLCOTT, H., et J. B. KESSLER (2015). « The Welfare Effects of Nudges: A Case Study of Energy Use Social Comparisons », *NBER Working Paper*, vol. 21671. p. ?

ALLCOTT, H., et T. ROGERS (2014). « The Short-Run and Long-Run Effects of Behavioral Interventions: Experimental Evidence from Energy Conservation ». *American Economic Review*, vol. 104, n° 10, p. 3003-3037.

ALLCOTT, H; et D. TAUBINSKY. (2015). «Evaluating Behaviorally Motivated Policy: Experimental Evidence from the Lightbulb Market. » *American Economic Review*, vol. 105, n° 8, p. 2501-38.

ALLCOTT, H. (2011). « Social Norms and Energy Conservation ». *Journal of Public Economics*, vol. 95, n° 9-10, p. 1082-1095.

ANDREONI, J. (1995). « Warm-Glow Versus Cold-Prickle: The Effects of Positive and Negative Framing on Cooperation in Experiments », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, n° 1, p. 1-21.

ARIELY, D., A. BRACHA et S. MEIER (2007). « Doing good or doing well? Image motivation and monetary incentives in behaving prosocially » Federal Reserve Bank of Boston, Research Department Working Papers, n° 7-9, 32 p.

ARTINGER, F., N. FLEISCHHUT, M. V. LEVATI et J. R. STEVENS (2012). « Cooperation in a Risky Environment: Decisions from Experience in a Stochastic Social Dilemma », *Jena Economic Research Papers*, vol. 6, n° 047, 14 p., [ISSN 1864-7057].

BAZART, C., et R. ROMANIUC (2016). « Intrinsic and extrinsic motivation », dans: A. Marciano and G.B. Ramello (eds.), *Encyclopedia of Law and Economics*, Springer.

BELAÏD, F., (2018). « Exposure and risk to fuel poverty in France: Examining the extent of the fuel precariousness and its salient determinants », *Energy Policy*, vol. 114, mars, p. 189-200.

BÉNABOU, R., et J. TIROLE (2006). « Incentives and prosocial behavior », *American Economic Review*, vol. 96, n° 5, p. 1652-1678.

BERNHEIM, B. D., et A. RANGEL. (2007). « Toward Choice-Theoretic Foundations for Behavioral Welfare Economics », *American Economic Review*, vol. 97, n° 2, p. 464-470.

BICCHIERI, C. (2016). *Norms in the wild. How to diagnose, measure and change social norms*, Oxford, Oxford University Press, 264 p.

BRUECKNER J. K., J.-F. THISSE et Y. ZENOU (1999). « Why is central Paris rich and downtown Detroit poor? An amenity-based theory », *European Economic Review*, vol. 43, n° 1, p. 91-107.

BUCCIOL, A., N. MONTINARI, M. PIOVESAN et L. VALMASONI (2013). Measuring the impact of economic incentives in waste sorting, In A. D'Amato, M. Mazzanti, and A. Montini [eds.], *Waste Management in Spatial Environments*, Routledge Press.

CHAUDHURI, A. (2010). « Sustaining cooperation in laboratory public goods experiments: a selective survey of the literature », *Experimental Economics*, vol. 14, n° 1, p. 47–83.

CHERRY, T. L., E. L. HOWE et J. J. MURPHY (2015). « Sharing as risk pooling in a social dilemma experiment », *Ecology and Society*, vol. 20, n° 1, 10 p.

CIALDINI, R., et T. TROST (1998). Social influence: Social norms, conformity, and compliance. In *The Handbook of Social Psychology* (Eds: Daniel Gilbert, Susan Fiske, Gardner Lindzey), p. 151-192.

COX, C. A. (2015). « Decomposing the effects of negative framing in linear public goods games », *Economics Letters*, vol. 126, p. 63-65.

Cox, J. C., E. OSTROM, V. SADIRAJ et J. M. WALKER (2013). « Provision versus appropriation in symmetric and asymmetric social dilemmas », *Southern Economic Journal*, vol. 79, n° 3, p. 496–512.

CRAINICH, D., et L. EECKHOUDT (2017). « Average willingness to pay for disease prevention with personalized health information », *Journal of Risk and Uncertainty*, vol. 55, n° 1, p. 29–39.

CRAMPES, C., et T.-O. LÉAUTIER (2010). Dispatching, redispatching et effacement de la demande, 35 p., site IDEI :  
[http://idei.fr/sites/default/files/medias/doc/by/crampes/dispatching\\_redispatching.pdf](http://idei.fr/sites/default/files/medias/doc/by/crampes/dispatching_redispatching.pdf)

CRAMTON P. (2017). « Electricity market design », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 33, n° 4, p. 589–612.

CUBITT, R., M. DROUVELIS et S. GÄCHTER (2011). « Framing and free riding: emotional responses and punishment in social dilemma games », *Experimental Economics*, vol. 14, n° 2, p. 254–272.

DANNENBERG, A., A. LÖSCHEL, G. PAOLACCI, C. REIF et A. TAVONI (2015). « On the Provision of Public Goods with Probabilistic and Ambiguous Thresholds », *Environmental and Resource Economics*, vol. 61, n° 3, p. 365-383.

DUFWENBERG, M., S. GÄCHTER et H. HENNIG-SCHMIDT (2011). « The framing of games and the psychology of play », *Games and Economic Behavior*, vol. 73, n° 2, p. 459–478.

EAGLE, L., A. OSMOND, B. MCCARTHY, D. LOW et H. LESBIREL (2017). « Social marketing strategies for renewable energy transitions », *Australasian Marketing Journal*, vol. 25, n° 2, p. 141-148.

FREDERIKS, E. R., K. STENNER et E. V. HOBMAN (2015). « Household energy use: Applying behavioural economics to understand consumer decision-making and behaviour », *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, vol. 41, p. 1385-1394.

GÄCHTER S., F. KÖLLE et S. QUERCIA (2017). « Reciprocity and the tragedies of maintaining and providing the commons », *Nature Human Behavior*, vol. 1, n° 9, p. 650-656.

GAIGNÉ C., H. R.A. KOSTER, F. MOIZEAU et J.-F. THISSE (2017). « Amenities and the Social Structure of Cities », Economics Working Paper Archive (Université de Rennes 1 et Université de Caen).

GANGADHARAN L., et V. NEMES (2009). « Experimental Analysis Of Risk And Uncertainty In Provisioning Private And Public Goods », *Economic Inquiry*, vol. 47, n° 1, p. 146-164.

KHADJAVI, M., et A. LANGE (2015). « Doing good or doing harm: experimental evidence on giving and taking in public good games », *Experimental Economics*, vol. 18, n° 3, p. 432–441.

KAHNEMAN, D., et A. TVERSKY (1979). « Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk », *Econometrica*, vol. 47, n° 2, p. 263-291.

KONG M.-A., A. MITSIOS et H. DING (2014). « Behavioural Aspects of Smart Cities », disponible en ligne sur le site [setis.ec.europa.eu/energy-research](http://setis.ec.europa.eu/energy-research).

LaRiviere, J., S. HOLLADAY, D. NOVGORODSKY et M. K. PRICE (2014). « Prices vs Nudges: A Large Field Experiment on Energy Efficiency Fixed Cost Investments », Working Paper, University of Tennessee, 48 p.

LÉAUTIER, T.-O. (2014). « Is mandating smart meters smart? », *The Energy Journal*, vol. 35, n° 4, p. 135–158.

MCCANNON, B. C. (2015). « Leadership and Motivation for Public Goods Contributions », Working Papers, 15-24, Department of Economics, West Virginia University.

MESSER, K. D., H. ZARGHAMEE, H. M. KAISER et W.D. SCHULZE (2007). « New hope for the voluntary contributions mechanism: the effects of context », *Journal of Public Economics*, vol. 91, n° 9, p. 1783–1799.

MORETTI, E. (2004). « *Human Capital Externalities in Cities* ». In *Handbook of Regional and Urban Economics*, in: J. V. Henderson & J. F. Thisse (ed.), *Handbook of Regional and Urban Economics*, edition 1, vol. 4, chap. 51, p. 2243-2291 Elsevier.

PARK, E.-S. (2000). « Warm-glow versus cold-prickle: a further experimental study of framing effects on free-riding », *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 43, n° 4, p. 405–421.

PELLERANO, J., M. K. PRICE, S. L. PULLER et G. E. SANCHEZ (2015). « Do Extrinsic Incentives Undermine Social Norms? Evidence from a Field Experiment in Energy Conservation », Working Paper, Universidad Iberoamericana, 24 p.

POPESCU, G. H. (2015). « The Economic Value of Smart City Technology », *Economics, Management, and Financial Markets*, vol. 10, n° 4, p. 76–82.

SANDLER, T., et D. G. ARCE (2003). « Pure Public Goods versus Commons: Benefit-Cost Duality », *Land Economics*, vol. 79, n° 3, p. 355-368. [doi:10.2307/3147022].

SELL, J., et Y. SON (1997). « Comparing public goods and common pool resources: three experiments », *Social Psychology Quarterly*, vol. 60, n° 2, p. 118–137.

SHAPIRO, J. M. (2006). « Smart Cities: Explaining the Relationship between City Growth and Human Capital », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 88, n° 2, p. 324-335.

SONNEMANS J., A. SCHRAM et T. OFFERMAN (1998). « Public good provision and public bad prevention: The effect of framing », *Journal of Economic Behavior & Organization*, vol. 34, n° 1, p. 143-161.

Thaler R. H., et C. R. Sunstein (2008 OU 2012 SI TEXTE FRANCAIS?). *Nudge : comment inspirer la bonne decision*, Paris, Pocket, 480 p. (Évolution).

VAN DIJK, E., et H. WILKE (1997). « Is it mine or is it ours? Framing property rights and decision making in social dilemmas », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, vol. 71, n° 2, p. 195–209.

VAN SINDEREN, M. J. (2011). « Business models and information systems for sustainable development », In *Proceedings of the First International Symposium on Business Modeling and Software Design (BMSD 2011)*, p. 177-181.

VESELY S., et E. WENGSTRÖM (2017). « Risk and Cooperation: Experimental Evidence from Stochastic Public Good Games », *Working Papers 2017:3*, Université de Lund, département d'économie.

WILLINGER M., et A. ZIEGELMEYER (1999). « Framing and cooperation in public good games: an experiment with an interior solution », *Economics Letters*, vol. 65, n° 3, p. 323-328.

ZHENG, L. (2016). « What city amenities matter in attracting smart people? », *Papers in Regional Science*, vol. 95, n° 2, p. 309–327.

## Section 4. Activités d'enseignement et de recherche

### 4.1 Enseignement et expériences professionnelles

Depuis sept. 2008	<p>Enseignante chercheuse à la Faculté de gestion économie et sciences (FGES), de l'Institut catholique de Lille (ICL). Responsable pédagogique du master 1 et 2 International Management. Responsable pédagogique international (suivi étudiants Erasmus). De septembre 2016 à juin 2018, coresponsable de l'animation de la recherche à la FGES. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, vice-doyenne recherche.</p> <p>2008-présent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• cours au niveau master en <i>International Trade and Production</i> et <i>Global Economics</i>, à la FGES de l'ICL.</li><li>• cours au niveau master en « Crise et équilibre », à la FGES de l'ICL.</li><li>• cours au niveau licence en statistiques, économétrie, <i>international economics</i> et aspects économiques du développement durable, à la FGES de l'ICL.</li></ul> <p>Autres:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• cours des mobilités Erasmus : <i>Internationalization of firms, Sustainable Development, Exchange Rate Policies, Capital Market Instruments et Stock Exchange Markets</i>, à la <i>Budapest Business School</i>, en Hongrie (modules de 8 heures en avril 2015 et avril 2017).</li><li>• cours en <i>International business</i> pour des étudiants du <i>Corporate MBA</i>, à l'IESEG en 2014 et 2015. Cours de niveau master en <i>Emerging countries and risk assessment</i>, à l'IESEG en 2014.</li><li>• cours au niveau licence en commerce international, à l'Université d'économie de Bratislava, en Slovaquie (18 heures, en 2010, 2011 et 2013).</li><li>• cours au niveau master en économie du logement, à l'Université de Lille 1 (10 heures et 2*6 heures, en 2011, 2013 et 2014).</li></ul>
2005 à 2008	<p>Titulaire de la Chaire de recherche en habitat du CRESGE, au Centre de recherche et d'études de l'ICL.</p>

- 2000 à 2005      Professeur en économie et coordonnatrice du programme d'économie à la *MacEwan University* d'Edmonton, en Alberta. Permanence (*tenure*) obtenue le 1<sup>er</sup> juillet 2003.
- 2000              Recherches postdoctorales en analyse des enchères avec Quang Vuong et Isabelle Perrigne, à la University of Southern California de Los Angeles, aux États-Unis. Chargée de cours pour *Statistics for economists*, à la *University of Southern California*.
- 1999              Chargée de cours pour *Intermediate microeconomic theory*, à la *University of Alberta* (Edmonton).
- Chargée de cours pour *Introduction to microeconomic theory*, au Grant MacEwan University d'Edmonton, en Alberta.
- Auxiliaire d'enseignement pour Introduction à la Statistique, à la *University of Alberta*- Campus St Jean (Edmonton).
- 1996 à 1997      Chargée de cours (automne 1996 et 1997) pour Analyse économique, à l'Université du Québec à Montréal.

#### 4.2 Bourses et distinctions

*Best Paper Award* au CERR (*Colloquium of European Retail Research*), en juillet 2018.

Prix Harry Johnson, 2007 : pour la publication du meilleur article dans le *Canadian Journal of Economics* cette année-là.

Bourse de recherche postdoctorale du CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations), de Montréal, en 2000.

#### 4.3 Articles publiés

Véronique Flambard et Isabelle Perrigne, 2006, Asymmetry in Procurement Auctions: Some Evidence from Snow Removal Contracts, *The Economic Journal* (HCERES A), vol. 116, n° 514, p. 1014-1036.

Véronique Flambard, Pierre Lasserre et Pierre Mohnen, 2007, Snow Removal Auctions in Montreal: Costs, Informational Rents, and Procurement Management, *Canadian Journal of Economics/Revue Canadienne d'économique* (HCERES A), vol. 40, n° 1, p. 245-277.

Véronique Flambard, 2007, Analyse économique de la rénovation urbaine, *Économie publique - Public economics* (HCERES C), vol. 20, n° 1, p. 89-129.

Véronique Flambard, 2013, Housing Allowances and Forced Moves, *International Journal of Housing Policy*, vol. 13, n° 2, p. 159-182. (SCOPUS Citescore 1.61, Scimago H 24).

David Crainich, Louis Eeckhoudt et Véronique Flambard, 2014, Préférence face au risque et difficultés financières des ménages les plus pauvres, *Économie et statistique* (HCERES B), n° 472-473, p. 195-211.

Véronique Flambard et Nicolas Vaillant, 2014, Consumer sentiment and government confidence: Is there a stable causal relationship?, *French Politics*, vol. 12, n° 4, p. 310-330. (Scimago H8).

Nicolas Vaillant et Véronique Flambard, 2015, Economic conditions and confidence: Do changes in the consumption level affect the dynamics of confidence?, *Economics Bulletin* (HCERES B), vol. 35, n° 1, p.21-29.

Véronique Flambard, 2017, Demand for Housing Choices in the North of France: a Discrete Approach, *Journal of European Real Estate Economics*, vol. 10, n° 3, p. 346-365. (Scopus, Scimago H10).

Véronique Flambard, 2018, Housing Allowances: Still Struggling to Make Ends Meet?, *Housing Studies*, Taylor & Francis (Routledge), p. 1-27. doi.org/10.1080/02673037.2018.1468420 (HCERES B).

Hyman Van Zyl, Frederik Claeys et Véronique Flambard, 2018, Money, people or mission? Accountability in local and non-local NGOs, *Third World Quarterly* (HCERES B), vol. 40, n° 1, p. 53-73. doi.org/10.1080/01436597.2018.1535893.

Véronique Flambard, Housing allowances alone cannot prevent rent arrears, à paraître dans *Économie et statistique* en juillet 2019 (HCERES B)

#### 4.4 Article dans ouvrage collectif

Véronique Flambard, François-Charles Wolff et Nicolas Vaillant, 2011, *Dating as Leisure*. Sous la direction de Samuel Cameron, dans *Handbook on the Economics of Leisure*, p. 179-196, Northampton, MA : Edward Elgar.

#### 4.5 Articles à soumettre

Adnane Alaoui et Véronique Flambard, 2019, Sensorial Marketing: A Comparison between UK and France [revue HCERES B visée].

Yves Arrighi, David Crainich, Véronique Flambard et Sophie Massin, 2019, Personalized information and willingness to pay for non-financial risk prevention: an experiment [revue HCERES A visée].

#### 4.6 Articles/travaux en cours

Do Housing Prices reflect A risk Premium on personal transportation cost?

Risque, ambiguïté et coopération dans les comportements pro-environnementaux, [avec Fabrice Lelec et Rustam Romaniuc,].

Normes sociales et mobilité, projet « CAMPUS » [avec des collègues de l'ICL].

#### 4.7 Autres publications et documents de travail

Constantin Erodiades et Véronique Flambard, 2017, Kodak : la chute d'un géant de l'image au tournant technologique du numérique, Cas publié à la centrale des cas CCMP, n° G1920.

Constantin Erodiades et Véronique Flambard, 2016, Total : comment préparer la transition de l'après-pétrole?, Cas publié à la centrale des cas CCMP, n° G1887.

Véronique Flambard, 2010, Travailler sur le bâti ne suffit pas, Rénovation urbaine : le mieux vivre ensemble, n° 49, 4<sup>e</sup> trimestre, décembre, Bulletin de l'abécédaire des institutions.

Véronique Flambard, Pierre Lasserre et Pierre Mohnen, *Snow Removal Auctions in Montreal: Costs, Informational Rents, and Procurement Management*,

- Cahier de recherche/ Working paper, 2001, n° 20-05, UQAM, février.
- Working paper, 2004-023 MERIT.
- Série Scientifique, 2004, CIRANO, Montréal, décembre.

Véronique Flambard, 2002, solutionnaires qui accompagnent les livres *Principles of Microeconomics and Principles of Macroeconomics*, de N. G. Mankiw, R.D. Kneebone, K.J. McKenzie et N. Rowe, deuxième édition canadienne.

Flambard Véronique, Pierre Lasserre et Pierre Mohnen, 1999, *Service procurement using Auctions: the case of snow removal in Montreal*, Document de travail, Université du Québec à Montréal, mai.

#### 4.8 Rapports

Véronique Flambard et Sabine Kazmierczak, « Impact des aides sur l'accès et le maintien dans un logement ordinaire indépendant », rapport intermédiaire pour la MIRE et la DREES, le 3 janvier 2008.

Véronique Flambard, "The demand for housing choices in the North of France: a discrete approach", document de travail de la chaire de recherche, 18 janvier 2008 (présenté en séminaire, à l'Université Lille 1, le 22 janvier 2008).

Véronique Flambard, « Logement et emploi », document de travail de la chaire de recherche de l'Habitat, les 22 février 2006, 6 novembre 2006 et 12 février 2007.

Véronique Flambard, « Les barrières à l'accession à la propriété », document de travail de la chaire de recherche de l'Habitat, le 22 février 2006, 35 p.

Véronique Flambard, « Le renouvellement urbain », document de travail de la Chaire de recherche de l'habitat, le 1 février 2006, 55 p.

Véronique Flambard, Rapport annuel (2016, 2017, 2018) d'activité de la Chaire capital humain, responsabilité et économie créative.

#### 4.9 Communications

"EU in the globalisation", III International Scientific Conference, "Challenges of Globalization in Economics and Business", Université d'État de Tbilisi Ivane Javakhishvili, conférencière invitée, en plénière, le 26 octobre 2018.

"Consumer's sensory cues' preferences in retail: a comparative study between England and France", présentée au CERR, Université de Surrey, en juillet 2018.

Housing allowances alone cannot prevent rent arrears, présentée au CREM à l'Université Paris-Dauphine, le 18 avril 2018.

“Accountability mechanisms of locally owned versus non-locally owned NGOs in South Africa”, présentée à la 6<sup>e</sup> EMS International Research Conference on Social Enterprise, à Louvain-La-Neuve, en juillet 2017.

“Sensorial Marketing: A cross-Cultural Comparison between UK and France”, présentée au CIMAR, à Florence, en juin 2017.

“Housing Allowances and Financial Difficulties”, présentée à l'AREUEA, à Alicante, en juillet 2016.

« Les défis posés par le maintien dans le logement pour les retraités », présentée à la conférence Vieillesse et Habitat, le 6 novembre 2007.

« Analyse économique du renouvellement urbain », présentée aux 1<sup>res</sup> journées du logement, IDEP, en octobre 2006.

“Asymmetry in Procurement Auctions: Some Evidence from Snow Removal Contracts” présentée :

- aux 20<sup>e</sup> journées de microéconomie appliquée, en juin 2003;
- à la 35<sup>e</sup> conférence de l'Association canadienne d'économie/Canadian Economic Association, en juin 2001.

#### **4.10 Activités d'administration de la recherche**

Depuis juillet 2018 : vice-doyenne à la recherche à la FGES, de l'ICL.

De septembre 2016 à juin 2018 : coresponsable de l'animation de la recherche à la FGES.

Entre 2016 et 2018 : responsable de la Chaire capital humain, responsabilité et économie créative (ICL, financée par la BNP et la Fondation de la FUPL).

Depuis 2016 : membre du conseil de recherche de l'ICL et FUPL de la recherche.

De 2005 à 2008 : titulaire de la Chaire habitat (ICL, financée par la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'Épargne, Villogia, le Groupe 59/62).

Depuis 2015 : membre élue du conseil de laboratoire de Lille Économie Management (LEM, UMR CNRS 9221).

Entre 2009 et 2014 : membre élue du conseil de laboratoire de Lille Économie Management (LEM, UMR CNRS 8179).

Entre 2007 et 2008 : responsable de l'axe économie régionale au LABORES (URA CNRS 362).

Membre du comité de pilotage du cycle de conférences santé et vieillissement, Collège des économistes de la santé. Organisation de la conférence « Vieillissement et Habitat » à l'ICL (2<sup>e</sup> du cycle), le 6 novembre 2007.

Arbitre pour Journal of Business Research, Économie et statistique, Journal of Housing and the Built Environment, Housing Studies, Journal of Public Economics, la revue Économie & prévision et les Cahiers d'économie et sociologie rurales.